

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1963 - 17 mars 2006 - prix : 1 €



**Villepin s'obstine mais
le mouvement s'étend**

Retrait du CPE !



Sommaire

Leur société

- p. 4-5 ■ Le CPE, « mieux que rien », ou pire que tout ?
 ■ Le mouvement des étudiants et des lycéens s'étend
- p. 6 ■ Sarkozy aux Antilles
- p. 7 ■ Dette publique et prélèvements obligatoires
 ■ Fusion Caisse d'Épargne et Banque Populaire
 ■ Le top 700 des milliardaires
- p. 12 ■ Logement, les propriétaires en veulent toujours plus.
 ■ Situations dramatiques de familles mal logées.
 ■ Nouvelle taxe dans le clermontois.
- p. 13 ■ Tarifs hospitaliers en hausse
 ■ Maisons de retraite, catastrophe annoncée
 ■ Marseille : les « chibanis » réclament leur dû.
- p. 16 ■ Le PS et la présidentielle

Tribune

- p. 6 ■ Tous ensemble contre le CPE et la précarité ! Soyons nombreux le 16 et 18 mars

Dans le monde

- p. 8 ■ Italie : Prodi ne fait de promesses qu'aux patrons.
 ■ Chine : l'ordinaire des accidents mortels.
- p. 9 ■ Allemagne : la fin de la grève à AEG - Nuremberg
 ■ La mort de Milosevic.
- p. 10 ■ Palestine : les chars israéliens contre les murailles de Jericho.
 ■ Mauritanie : de nouvelles filières d'immigration clandestine plus meurtrières encore !
 ■ La moitié de l'humanité n'a pas droit à l'eau potable.
- p. 11 ■ Irak : trois ans de bain de sang et de destructions
 ■ Sénégal : explosion de colère dans les universités.
 ■ États-Unis : le droit à l'avortement à nouveau attaqué.

Dans les entreprises

- p. 14 ■ Imprimerie Hélio Corbeil-Essonnes
 ■ Groupe Total
 ■ Camau France - Trappes (Yvelines)
- p. 15 ■ Gaz de France et EDF
 ■ SNCF
 ■ Timken - Vierzon (Cher)

Il y a 50 ans

- p. 16 ■ Le 12 mars 1956, le PCF votait les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet.

Plus que onze semaines avant la Fête de Lutte Ouvrière

et, surtout, plus que cinq semaines seulement pour ne payer que dix euros la carte d'entrée qui sera vendue quinze euros à la Fête.

Alors, pensez à vous adresser vite à nos camarades pour vous la procurer.

La Fête de Lutte Ouvrière, c'est une vraie fête, avec des artistes connus et d'autres, moins connus mais pas moins bons pour autant !

Un cirque, un vrai-faux cirque, circulera un peu partout dans la Fête, comme son nom l'indique car c'est le Cirque Ülher, avec des clowns, des jongleurs et même une « Marche de l'Empereur » très spéciale.

Il y aura de nouveaux jeux, pour les jeunes tout comme pour ceux qui le sont toujours d'esprit.

En vous promenant dans les allées d'un stand à l'autre, vous

serez sûr de tomber sur un groupe de jazz, une chorale populaire ou grivoise, un orchestre folk ou blues. Et si vous voulez chasser le Tyrannosaurus Rex, ou jouer aux astronautes, vous le pourrez au stand Actor Studio et LO-Wood.

Par contre, il ne vous sera pas possible de goûter à toutes les spécialités culinaires de tous les pays qui vous seront présentées, car il y en a vraiment trop. Elles iront de la paella espagnole au petit salé aux lentilles bien français, en passant par le cous-cous et le brick à l'œuf d'Afrique du Nord, les gaufres picardes, les spécialités antillaises de Martinique, Guadeloupe ou de Haïti, celles de la Réunion

sans craindre le chikungunya, de Turquie ou le maffé africain, et pas plus que vous ne pourrez tout manger, nous ne pouvons tout citer.

Alors n'oubliez pas de vous munir dès maintenant aussi, auprès de nos camarades, de nos bons d'achat magiques : vous ne les paierez aujourd'hui que 4 euros mais, dès franchie la porte de la Fête, ils vous donneront 5 euros de pouvoir d'achat.

Alors, rendez-vous à Presles (Val-d'Oise), les samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin. Nous vous attendons avec plein de surprises pour les yeux, les oreilles... et l'estomac.



Pour commander votre carte d'entrée

Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la Fête au prix de 10 euros en écrivant à :

LUTTE OUVRIÈRE
 BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées et joindre un chèque du montant voulu (10 euros par carte) à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Tout savoir sur la fête sur internet, connectez-vous à : fete.lutte-ouvriere.org

FÊTES RÉGIONALES DE LUTTE OUVRIÈRE

ANGERS

Samedi 18 mars de 15 heures à 24 heures
 Salle Aragon
 Rue Joseph-Bara à TRÉLAZÉ

REIMS

Samedi 18 mars à partir de 15 heures
 Salle des Phéniciens,
 Boulevard des Phéniciens

Renseignements, réservations : 03 26 47 50 17 ou par courrier : Lutte Ouvrière, BP 29, 51051 REIMS CEDEX

MONTBÉLIARD

Dimanche 19 mars à partir de 10 h 30
 Halle polyvalente
 Place du Champ-de-Foire

Renseignements et réservations : contact@lutte-ouvriere-est.org

SAINT-NAZAIRE

Samedi 1^{er} avril de 16 heures à minuit
 Salle Jacques-Brel

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 13 mars



Il faut que la pression de la rue l'oblige à retirer le CPE et le CNE !

Villepin a répondu, dimanche soir 12 mars à la télévision, aux centaines de milliers de salariés et d'étudiants qui réclamaient, le 7 mars, le retrait du contrat première embauche. La réponse est « non ». La seule conclusion à en tirer, c'est qu'il faut que l'action continue jusqu'à ce que le CPE et le CNE soient retirés.

Les syndicats et les organisations étudiantes appellent à de nouvelles journées d'action le jeudi 16 mars et le samedi 18 mars. Il faut que ces journées réussissent et que les manifestations soient plus nombreuses encore que celles du 7 mars.

Depuis le 7 mars, la jeunesse scolarisée mène des actions pour ainsi dire jour après jour. Elle a raison. C'est la poursuite et l'amplification de l'action qui peuvent obliger le gouvernement à reculer. Même votée, une mauvaise loi peut être retirée sous la pression, dans la rue, de celles et ceux qui risquent d'en être les victimes.

Mais les salariés ont bien plus de raisons encore que les étudiants de rejeter ce nouveau contrat, qui ne créera pas un emploi de plus mais qui officialise la précarité en donnant aux patrons le droit de licencier le nouvel embauché, pendant deux ans, sans la moindre justification. Car, après le contrat nouvelles embauches, limité aux entreprises de moins de vingt salariés, le contrat première embauche concernant cette fois les moins de 26 ans est le deuxième ballon d'essai avant d'imposer le même type de contrat précaire à l'ensemble des salariés.

Bien sûr, le retrait du CPE ne fera pas disparaître tous les contrats précaires que les gouvernements, de gauche comme de droite, se sont ingénies à inventer sous prétexte de combattre le chômage. Le chômage n'a cessé de s'aggraver. La prétendue baisse actuelle dont se vante le gouvernement est due aux seules manipulations statistiques. Le nombre réel de chômeurs dépasserait les quatre millions et représente 15 % de la population active. Tous ces stages, tous ces TUC, CES, emplois-jeunes, etc., s'ajoutant à l'intérim et aux CDD, sans être un remède contre le chômage, ont en revanche privé une partie croissante du monde du travail même du peu de protection qu'offre le CDI.

L'État lui-même, au lieu d'embaucher aux postes indispensables dans les services publics, substitue de plus en plus aux emplois stables des auxiliaires, des contractuels et autres vacataires. Retirer le seul CPE ne mettrait pas fin

à la généralisation de la précarité. Mais un succès sur cette question serait la démonstration qu'il est possible de faire reculer le gouvernement.

Bien au-delà du CPE, il est temps d'arrêter cette offensive que mènent le patronat et le gouvernement, main dans la main, pour aggraver la situation des travailleurs, pour augmenter la flexibilité et la précarité, pour abaisser les salaires, pour aggraver le rythme et la durée du travail, dans le seul but d'accroître le profit des grandes entreprises et les revenus de leurs actionnaires.

Bien au-delà même des contrats précaires, il y a la précarité de l'ensemble des travailleurs. Car la multiplication des licenciements collectifs par de grandes entreprises, y compris celles qui font du profit, rappelle que les CDI eux-mêmes ne constituent qu'une protection relative. Lorsque les patrons sentent que le rapport des forces leur est favorable, ils n'hésitent pas à fermer leurs entreprises, en délocalisant ou pas, à réduire leurs effectifs, quelle que soit la nature du contrat.

Tous les travailleurs sont des chômeurs et des précaires en puissance car ils sont tous sous la menace de licenciements collectifs. L'interdiction des licenciements collectifs et l'embauche de tous les précaires sont devenues deux objectifs vitaux pour le monde du travail.

Les travailleurs ne feront pas l'économie d'une lutte puissante, explosive et déterminée, capable de faire reculer le patronat en menaçant ses profits et sa fortune.

Il faut, en tout cas, faire en sorte que le gouvernement ait à regretter d'avoir, avec le CPE, tenté l'épreuve de force de trop !

Arlette LAGUILLER

Lutte Ouvrière appelle à toutes les manifestations organisées pour obtenir le retrait du CPE, notamment à celles du 16 mars et du 18 mars.

La manifestation du 18 mars à Paris, partira : à 14 h 30 place Denfert-Rochereau

Meetings avec Arlette Laguiller

MARSEILLE

**Vendredi 17 mars
à 20 heures**

**Salle du
Château-des-Fleurs**

**16, bd Michelet (8^e)
Métro Rond-Point-du-Prado
avec Isabelle Bonnet**



GRENOBLE

**Vendredi 7 avril
à 20 heures**

Alpes-Congrès

**(face patinoire pôle sud)
Arrêt tram A :
pôle sud, Alpexpo**

RENNES

**Mercredi 12 avril
à 18 h 30**

Salle de la Cité

**10, rue Saint-Louis
(Métro Sainte-Anne)**

Entrée libre

• Le CPE

« Mieux que rien », ou pire que tout ?

Le Premier ministre a peut-être battu des records d'audience lorsqu'il a défendu son contrat première embauche devant les téléspectateurs mais cela est loin de signifier qu'il est compris et encore moins approuvé par la population. Les mouvements dans les universités et dans certains lycées, les manifestations, la détermination des jeunes opposés au CPE et la sympathie d'une grande partie de la population laborieuse continuent de plus belle, encouragés par l'obstination de Villepin.

La pauvreté confondante de ses arguments n'aura convaincu ni les jeunes manifestants, ni leurs parents inquiets des 23 % de chômage chez les 16-24 ans, ni les « partenaires sociaux » appelés à colmater quelque peu par la « négociation » les aspects les plus inquiétants du CPE, ni même semble-t-il les « amis » politiques de Villepin, dont d'aucuns guettent la faute. Malgré « beaucoup de malentendus, de confusion et d'incompréhension », selon son promoteur, le CPE reste « une bataille sans précédent pour l'emploi ». Filant la métaphore guerrière, Villepin persiste dans la provocation en demandant : « Est-ce que nous cédon à la peur, est-ce que nous revenons en arrière ? »

Villepin voudrait faire passer les manifestants anti-CPE pour des privilégiés qui ignoreraient la réalité catastrophique vécue quotidiennement par les jeunes chômeurs, et leur opposer les jeunes des cités populaires, « à quelques

dizaines de kilomètres des amphithéâtres de la Sorbonne », selon un quotidien. Ces derniers seraient satisfaits, nous dit-on, que le gouvernement s'attaque au problème et prêts à se saisir même d'un CPE s'il représente une porte de sortie.

Qu'un jeune qui recherche un premier emploi préfère ce CPE au chômage, c'est évident.

Mais il n'y trouverait pas plus de sécurité qu'avec un emploi en intérim, ou qu'avec un contrat à durée déterminée, que l'employeur ne peut légalement pas rompre en cours de route. Et il n'aurait pas droit aux 10 % de prime de précarité qui accompagnent

ces contrats.

Aurait-il l'occasion d'acquiescer une petite expérience professionnelle ? Ni plus ni moins qu'avec toutes les autres formes déjà existantes de contrats précaires.

Avec le CPE, les jeunes pourront galérer de contrat de deux ans en contrat de deux ans jusqu'à vingt-six ans. Quant à obtenir un crédit bancaire pour payer la caution d'un logement, il faut être aussi menteur que les promoteurs du CPE pour prétendre que ce sera plus facile.

En fait, le CPE ne créera pas d'emplois en plus car les patrons n'embauchent que

lorsqu'ils en ont besoin. En revanche, il leur permettra, s'ils ont besoin d'embaucher, de le faire en bénéficiant d'une main-d'œuvre licenciée à tout moment.

Les seuls gagnants seraient donc, sur tous les plans, les patrons. Les responsables du patronat de la métallurgie, l'UIMM, ont d'ailleurs tenu à manifester leur soutien au CPE, car il permettrait d'après eux de « vérifier si l'emploi qu'on propose [aux jeunes] est durable ». Tout un programme en matière de précarité !

Viviane LAFONT

Ce qui fait bouger les jeunes, c'est l'injustice et rien d'autre

Sur les médias, les ministres et les porte-parole de la majorité se succèdent et se répètent, presque mot pour mot, pour défendre le CPE. À croire qu'ils ont appris par cœur un même argumentaire.

À les entendre, la précarité du CPE vaudrait mieux que la précarité actuelle, caractérisée par le chômage des jeunes, ou des CDD qui s'enchaînent et qui font qu'aujourd'hui un jeune doit attendre neuf ans en moyenne pour accéder à un emploi stable. D'où tiennent-ils ce chiffre ? Mystère ! En admettant qu'il soit juste, cela n'est pas à la gloire des gouvernants, ni du patronat, qui usent et abusent des différentes formules déjà en place pour jouer avec l'emploi des jeunes et des moins jeunes. Et cela n'est pas fait pour rassurer sur le CPE.

Chez tous ces bonimenteurs qui essayent de nous vendre le dernier modèle de la précarité, un argument revient, toujours le même. Les étudiants et les lycéens seraient manipulés par des minorités agissantes. Pire, des minorités politisées. Diable ! Cet argument à beaucoup servi, chaque fois qu'il s'est agi de discréditer un mouvement populaire, et particulièrement des mouvements contestant les choix des gouvernements et des nantis. Quand ce n'est pas la main de l'étranger, c'est celle de manipulateurs étrangers au mouvement qui est invoquée.

Quel mépris ! Comme si, lorsqu'on est jeune, étudiant, lycéen, on était incapable de comprendre et de se déterminer seul. Comme si ceux qui ne sont pas encore dans la vie active – une prétendue « vie active » qui propose bien trop souvent l'inactivité du chômage – on

vivait dans une bulle, hors de tout. Mais les jeunes vivent dans des quartiers, ont des parents, des amis, des yeux, des oreilles, une intelligence, une mémoire qui leur permet de voir, de comprendre et de se faire un avis sur ce que cette société offre. Et à partir de là, ils peuvent faire le choix d'agir.

Si ces ministres et ces politiciens de droite croient qu'on peut aussi facilement manipuler les gens, cela montre bien sûr leur mauvaise foi. Mais c'est en même temps révélateur de leur façon de faire de la politique. Car ces gens-là ont appris à manipuler l'opinion, en vendant leur candidature et les décisions qu'ils prennent comme on solde des paquets de lessive aux gogos dans les foires. Pas étonnant qu'ils voient des manipulateurs partout.

Jean-Pierre VIAL

• Chômage des jeunes

Un prétexte pour aggraver la précarité

Les défenseurs du CPE reviennent sans cesse sur l'idée que la priorité ce serait de lutter contre le chômage des jeunes, et que le CPE répondrait à ce problème.

Mais si cela était vrai, pourquoi le gouvernement aurait-il commencé par le CNE, qui contient la même clause de période d'essai de deux ans, et qui vise tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi, au profit des entreprises de moins de vingt salariés.

Villepin lui-même l'a reconnu : le CPE procède de la même inspiration que le CNE. Et comme ce dernier est déjà entré dans les faits, on peut juger de ce que vaut la prétendue « période de consolidation de deux ans », en voyant la multiplication des licenciements abusifs qui arrivent devant les Prud'hommes, et les exemples de travailleurs ayant déjà « bénéficié » de plusieurs CNE en quelques mois.

En fait, ce que vise le gouvernement, c'est d'offrir au patronat la main-d'œuvre licenciée à merci qu'il réclame.

La finalité du CDD pour seniors vise aussi à mettre les salariés sous la menace permanente de licenciement ou de non-renouvellement d'un contrat temporaire.

C'est pourquoi ce n'est pas seulement l'abrogation du CPE qu'il faut revendiquer, mais aussi celle du CNE, et plus généralement de toutes les mesures qui généralisent progressivement la précarité.

François DUBURG

• Rmi et chômage

Le gouvernement a aggravé les méfaits du patronat

Le nombre de personnes qui perçoivent le RMI, pour elles-mêmes et éventuellement pour leur famille, était de 1 266 400 au début de l'année 2006, en augmentation de 4,2 % en l'espace d'un an. C'est qu'en fait un nombre de plus en plus grand de chômeurs, qui ne sont plus indemnisés par l'assurance chômage, doivent donc vivre avec le RMI : 433,06 euros par mois pour une personne seule, ou 779,51 euros pour un couple avec un enfant.

La Caisse d'allocations familiales, qui publie ces statistiques, reconnaît que « l'augmentation

du nombre d'allocataires du RMI en 2005 est notamment liée à la hausse sur un an du nombre de chômeurs non indemnisés ».

Ce qui coûte cher à la société, ce sont les capitalistes, pas les érémites

En 2005, les Caisses d'allocations familiales ont payé pour le RMI 5,71 milliards d'euros. Cette somme est censée suffire à faire vivre plus de deux millions de personnes, c'est-à-dire les érémites et éventuellement leur conjoint et les enfants.

À l'autre bout de l'échelle,

les dividendes distribués par les seules sociétés qui servent de référence au CAC 40 à la Bourse constituent quatre fois ce montant, soit 22,8 milliards en 2005. Ces milliards sont allés pour l'essentiel grossir la fortune des plus gros actionnaires qui vivent en parasites sur la société.

Ainsi, plus de deux chômeurs sur cinq ne sont plus couverts ni par l'assurance chômage, ni même par l'allocation de solidarité spécifique, l'ASS, qui se monte – si on ose dire – à 14,25 euros par jour. Ce constat jette une lumière crue sur l'autosatisfaction de Borloo et du gouvernement qui, jusqu'à ces derniers mois, ont prétendu constater une diminution du chômage !

La Caisse d'allocations familiales rappelle que « la réforme de l'assurance chômage décidée fin 2002 » s'est traduite « dans la plupart des cas par un raccourcissement de la durée maximale

d'indemnisation ». C'est contre cette mesure brutale que s'étaient dressés des chômeurs, qui pour la plupart avaient obtenu gain de cause devant les tribunaux. Mais depuis, la mécanique enclenchée a continué à réduire les durées d'indemnisation.

Ainsi, non seulement le gouvernement laisse le patronat licencier et supprime des emplois dans les services publics, mais en plus il est directement responsable de la dégradation de la situation des chômeurs.

Jean SANDAY

Le mouvement des étudiants et des lycéens s'étend

Le succès de la manifestation du 7 mars a convaincu nombre d'hésitants. Dans plusieurs universités, dès le 8, des assemblées générales plus nombreuses se sont tenues.

Des « actions » et des manifestations diverses, quasi quotidiennes se sont multipliées. Les étudiants ont pu vérifier ce qu'indiquent les sondages : la population, dans sa majorité, est opposée au CPE. Quand les étudiants scandent « *Étudiants, salariés, tous précaires tous solidaires* », ils sont chaleureusement accueillis.

Pour l'instant, seule une minorité importante et active d'étudiants est entrée en lutte. Mais les actions organisées par les

étudiants de droite qui se prétendent attachés à « la liberté d'étudier » ont rencontré un écho infiniment plus minoritaire ! En réalité, bien des étudiants, même s'ils ne sont pas dans la lutte, s'en sentent solidaires. Et la nette augmentation du nombre de manifestants montre qu'une partie d'entre eux s'y joignent désormais.

De Robien ou Villepin prétendent que le mouvement s'effrite... mais il faut être d'une impressionnante mauvaise foi pour affirmer cela, alors que chaque jour, le nombre de manifestants progresse nettement. Voilà qui augure bien des journées du 16 et du 18 mars !



Quelques échos

● **La Sorbonne** à Paris est entrée dans la lutte plus tard que d'autres, le succès de la manifestation du 7 mars y a lancé le mouvement. Dès le 8, une AG votait la grève et l'occupation de la Sorbonne. Le lendemain, les CRS bloquaient la Sorbonne, attendant que les « occupants » s'épuisent. Pendant ce temps, les étudiants restés à l'extérieur se joignaient aux autres universités parisiennes. Vendredi 10 mars, les CRS bloquaient toujours les accès à la Sorbonne. Lorsqu'un cortège s'approcha, il fut accueilli à coup de matraques... mais les manifestants ont trouvé une fenêtre non gardée et 200 d'entre eux sont entrés dans la fac, notamment pour apporter à manger aux « occupants ». C'est cette nuit-là que le gouvernement a décidé de faire évacuer les bâtiments, sans ménagement. Le 12 mars, une AG de 120 personnes a réuni membres du personnel administratif et technique, et enseignants. Beaucoup souhaitent faire plus qu'un soutien moral aux étudiants, en se mettant en grève. C'est ce qui a été voté. L'évacuation musclée de la Sorbonne n'a refroidi personne.

● **La fac de Nanterre**, partie en lutte parmi les premières en Île-de-France, était toujours bloquée, malgré les tensions, et l'opposition orchestrée par la droite universitaire.

Le jeudi 9 mars, une assemblée générale a réuni 1300 personnes dont 500 étudiants opposés au mouvement, ce qui n'a pas empêché le vote majoritaire de la grève et le maintien du blocage. Le président de l'université a tenté d'organiser un référendum, pour ou contre la « reprise des enseignements ». Les étudiants mobili-

sés, des professeurs en grève et des membres du personnel technique et administratif ont imposé l'annulation de ce référendum.

● **À Jussieu**, après l'assemblée générale du lendemain de la manifestation du 7 mars, nous sommes allés en cortège distribuer des tracts à la Gare de Lyon. Puis, à 200, nous avons rejoint leur action qui avait lieu sur les Champs-Élysées. Le lundi 13, à 200, nous sommes partis en direction des lycées du 3^e arrondissement de Paris et le cortège, renforcé par les lycéens de Sophie-Germain et de Charlemagne, s'est rendu au Quartier latin.

● **Au lycée de Jean-Jaurès de Montreuil** (Seine-Saint-Denis), des assemblées générales se sont tenues. Le mouvement a démarré avec la manifestation du mardi 7 février : des élèves ont bloqué le lycée avant de manifester dans l'Est parisien avec d'autres lycées puis de se joindre à la manifestation des étudiants. Le vendredi 10 mars les lycéens ont rejoint les étudiants de Jussieu. Lundi 13 l'intervention de la police renforça la détermination des élèves, qui se retrouvèrent à 500 en assemblée générale à la mairie, pour ensuite envoyer des délégations dans les trois autres lycées de la ville. Mardi 14 de nouveau le lycée fut bloqué. Une assemblée générale a réuni 500 lycéens et des enseignants soutenant le mouvement.

● **À Nancy**, le mouvement s'est développé sur le campus de Lettres et Sciences humaines le 7 mars. Lors d'une assemblée générale de plus de 300 personnes, la décision de la grève a été prise à la quasi-unanimité. Après le succès de la manifesta-

tion (près de 8000 personnes), les étudiants organisaient l'occupation et le blocage de la fac. L'assemblée du lendemain a rassemblé 1 200 personnes. Certains ont exprimé leurs désaccords sur le blocage, mais en même temps leur opposition au CPE. Les interventions de professeurs solidaires du mouvement ont dissipé des appréhensions et la reconduction a été votée à la quasi-unanimité. Quotidiennement, un comité de mobilisation ouvert à tous regroupe de 100 à 150 personnes, et décide des initiatives pour étendre le mouvement. Les décisions importantes sont soumises à l'AG. Le campus de Lettres est devenu un centre d'un mouvement en sensible extension : l'École d'Architecture se mettait en grève, suivie par l'Institut régional des travailleurs sociaux et l'Institut européen de cinéma et d'audiovisuel, puis par la faculté de sciences et l'IUT de Nancy. Les lycéens sont très présents lors des manifestations.

● **À la faculté de Rennes 2**, le vote sur le blocage ayant donné moitié-moitié dans une AG de 4 000 personnes, le président de la fac a proposé un vote avec comptage, décision prise sans consulter les représentants des grévistes, qui l'ont informé qu'ils n'étaient pas contre un comptage, mais que c'était aux grévistes de l'organiser, s'ils le jugeaient utile. À l'assemblée de lundi, il y avait 5000 participants – la participation la plus importante depuis le début du mouvement. Cette assemblée a été l'occasion de commenter les propos de Villepin, jugé « minable ». « *Ses trois garanties, c'est du mépris* », « *il se présente comme un homme de dialogue après le 49-3 et l'intervention des flics !* » La détermination des grévistes en est sortie

renforcée, et un vote à 60 % a décidé de continuer le blocage. Il a été décidé d'arrêter le vote organisé par le président de la fac, qui a reconnu la légitimité du vote des grévistes, résultat perçu comme une victoire. À la faculté de science, l'AG a réuni 1 200 personnes, une très forte participation pour cette faculté. La manifestation de mardi 14 mars a rassemblé 5 000 participants, surtout des lycéens.

● **À Lyon**, la mobilisation dans les facultés se développe, avec 6 000 jeunes, lycéens et étudiants, à la manifestation du 7 mars. Plusieurs centaines ont à nouveau manifesté le 9, puis le 14 mars. Les AG organisées à la faculté de Lettres et Sciences humaines regroupe de jour en jour un peu plus d'étudiants : 350 le 9, 400 le 13 et 500 le 14. Les étudiants cherchent à étendre le mouvement, par des prises de parole et des blocages d'amphithéâtres. Le siège local de l'UMP a été envahi et quelque peu chamboulé. À la fac de Sciences, le mouvement démarre, mais la dernière assemblée générale a rassemblé deux fois plus de monde que la précédente. Dans les lycées, la participation est encore modeste. Pour tous, l'objectif est la réussite des manifestations des 16 et 18 mars.

● **À Rouen**, la manifestation du 13 mars a rassemblé 2 500 étudiants et lycéens. **Au Havre**, l'AG a rassemblé 900 étudiants, dont plus de 600 ont voté la grève. La manifestation du 13 a rassemblé 3 000 personnes.

● **À la fac d'Orléans**, le 14 mars au matin, l'AG a réuni 460 étudiants en lettres. 380 ont voté la grève, et en fac de Sciences, 280 étudiants sur 360 l'ont voté, eux aussi. La manifestation a réuni 1 200 jeunes moitié lycéens, moitié étudiants.

● **À Poitiers**, une AG de 3 000

à 4 000 personnes s'est réunie le 14 mars. **À Tours** où les étudiants ont voté la grève pour toute la semaine, le président de la fac voulait un vote à bulletins secrets. Une large majorité des étudiants a rejeté la proposition.

● **À Amboise**, plusieurs centaines de lycéens ont parcouru la ville.

● **À Limoges**, les facs de Sciences et de Droit ont rejoint la fac de Lettres dans la grève le lundi 13 mars. Le 14, deux lycées étaient bloqués, dont un avec l'aval des enseignants et de la direction. La manifestation a rassemblé entre 2 000 et 5 000 personnes avec l'occupation, temporaire, de la Chambre patronale.

● **À Lille**, le mouvement s'est élargi, le mardi 14 mars. 1 900 étudiants votaient contre « la reprise des enseignements », alors que 900 votaient pour. La plupart des lycées classiques sont désormais en grève. Une manifestation de 2 000 étudiants et lycéens partie de Lille, traversant la banlieue ouvrière de Fives, a fini devant le commissariat central, exigeant la libération d'un manifestant.

● **À Boulogne-sur-Mer**, où les manifestations sont très fortes, un lycée est bloqué depuis le 9 mars, d'autres depuis le 13. Des manifestations ont lieu presque chaque jour.

Les lycéens de **Lens** et des environs participent activement au mouvement, qui a gagné l'IUT et la faculté. Les manifestations, là aussi, sont quasi quotidiennes. **À Douai**, des AG se sont tenues dans plusieurs lycées. **À Valenciennes**, la faculté a rejoint le mouvement.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Tous ensemble contre le CPE et la précarité ! Soyons nombreux le 16 mars et le 18 mars !

Il avait bonne mine, de Villepin, à la télévision dimanche soir, en prétendant faire de la pédagogie sur le CPE, tout en jurant de faire appliquer cette loi qui permet de licencier du jour au lendemain sans motif pendant deux ans. Les « aménagements » qu'il propose ? Flanquer les jeunes en CPE d'un surveillant, et un petit rab de 15 jours de salaire quand ils seront licenciés, autrement dit des cacahouètes. Et puis, si la loi est appliquée, on pourra en reparler... dans 6 mois ! Mais les jeunes ne sont pas prêts à s'en laisser conter.

La mobilisation contre le Contrat Première Embauche (CPE) s'est à nouveau amplifiée la semaine dernière. Le 7 mars, les manifestations ont été au moins deux fois plus nombreuses que le 7 février, en réunissant salariés et jeunes dans tout le pays. À Poitiers, les étudiants ont dû se réunir dans un stade, faute de salle assez grande. À la fin de la semaine, Sarkozy a fait donner de la matraque pour déloger les étudiants de la Sorbonne, mais pas de la rue ! Les jeunes n'ont pas été impressionnés et se mobilisent ailleurs : pour l'heure, dans plus de 40 facs (40 Sorbonnes !) dans le pays. Et ce n'est pas fini.

Villepin cause, la mobilisation s'étend

Car dès lundi, suite à l'intervention de Villepin, la mobilisation des étudiants continue de s'étendre. À Toulouse, mais aussi dans d'autres facultés, le personnel enseignant, administratif et ouvrier s'est joint aux étudiants. Les assemblées d'étudiants, quant à elles, tout en tournant en dérision la « pédagogie » de Villepin, se mettent à faire le tour des lycées et appellent à des manifestations mardi, mais aussi jeudi et samedi avec pratiquement tous les syndicats de salariés.

La jeunesse perçoit avec lucidité l'avenir sombre que lui promettent le patronat et le gouvernement. Après la retraite amputée, la sécu attaquée, c'est au tour du Code du travail. Les jeunes ne veulent pas de cette « évolution », ils aspirent à un autre avenir et ils ont entièrement raison !

Les étudiants sont sur le devant de la scène, mais ils savent bien qu'ils ne sont pas les seuls concernés et qu'ils ne

pourront totalement gagner seuls. Tous les salariés sont visés.

Pas du tout rassuré, le gouvernement !

Des politiciens de la majorité gouvernementale, comme Hervé de Charette, demandent déjà au gouvernement de reculer. Trois présidents d'universités se sont également adressés à de Villepin pour l'engager à suspendre le CPE. Le gouvernement n'est pas rassuré sur l'issue du conflit qu'il a déclenché. Et pas seulement à propos du destin de l'un ou l'autre des politiciens qui soupèsent leurs chances respectives aux élections de 2007. Les dirigeants au pouvoir craignent plus que tout de déclencher un mouvement d'ensemble, un nouveau Mai 68, qui pourrait naître de la contestation du CPE. Et ils ont bien raison de le craindre.

Alors, on entend déjà certaines voix suppliant Chirac d'intervenir, pour concéder des miettes et « ramener le calme ». Mais Villepin, Chirac ou Sarkozy, c'est tout un. Ce qui compte, c'est le rapport de force dans la rue. Ce qui est en jeu, c'est la lutte contre la précarité et, au-delà, le chômage et les bas salaires. Et plus la mobilisation du monde du travail et de sa jeunesse sera massive et puissante, plus l'arrogance du gouvernement et du patronat vacillera. Plus les classes populaires seront en mesure d'imposer leurs conditions.

Etudiants, lycéens, salariés, tous ensemble !

Cette semaine, deux journées de mobilisation sont programmées par les organisations de jeunes et les syndicats : le jeudi 16 mars et le samedi 18 mars. Rejoignons massivement la jeunesse à ces occasions : pour obtenir le retrait du CPE, et avec lui toutes les formes de précarité. Participons nombreux aux actions de cette semaine, et préparons-nous à la suite ! Ce n'est peut-être qu'un début.

Editorial des bulletins d'entreprises « l'Étincelle » de la minorité du 13 janvier 2006

Convergences Révolutionnaires n° 44 (mars-avril 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'immigration cible des démagogues.

Articles : Les jeunes plus les salariés... tout est possible – CNE, CPE... bientôt tous précaires – L'école au kärcher – Belgique : L'asile garanti... pour les capitalistes français – Allemagne : Les grèves – Espagne : Deux ans de gauche au pouvoir.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Sarkozy aux Antilles...

... à son deuxième essai !

À sa deuxième tentative, Sarkozy a finalement pu se rendre en Martinique et en Guadeloupe. On se souvient qu'en décembre dernier il avait dû reporter son voyage en raison des manifestations annoncées contre lui dans les deux îles.

Ce voyage s'annonçait alors juste après ses propos sur la « racaille » et le « nettoyage au Kärcher » des banlieues. Il y avait aussi, en vigueur à l'époque, la loi sur les « bienfaits de la colonisation ». Tout cela avait suscité un mécontentement et des réactions hostiles contre la venue de Sarkozy aux Antilles.

Début mars, le contexte a changé : la loi sur les bienfaits du colonialisme a été abrogée, une journée nationale de commémoration des crimes de l'esclavage a été décrétée et sera célébrée le 10 mai de chaque année. Dans les cercles du pouvoir, on parle aussi de promouvoir des Noirs à des postes importants. Ainsi, une femme de Guadeloupe a été nommée préfet et un journaliste martiniquais remplacera Poivre-d'Arvor pendant les vacances sur TF1. Bref, même si elles ne sont que de la poudre aux yeux pour masquer les discriminations et l'exploitation des plus pauvres, ces mesures ont été de nature à apaiser

un peu le mécontentement.

Sarkozy, quant à lui, avait bien préparé son deuxième essai. Il avait reçu de multiples associations antillaises dans l'émigration en France, il avait flatté certaines personnalités de ce milieu associatif en quête d'avancement social, il s'était prononcé en faveur d'une baisse des prix des billets d'avion entre les Antilles et la France. Il avait également reçu pratiquement tous les parlementaires de gauche et de droite des deux îles, les présidents des assemblées locales, indépendantistes ou PS, et publié une « lettre ouverte aux Antillais » avant sa venue.

Le terrain ayant été déminé, Sarkozy a pu cette fois y poser le pied. Il a pu obtenir un rendez-vous avec Aimé Césaire, qui l'a fait bien attendre avant de se décider à le recevoir. Sarkozy aura donc beaucoup transpiré pour parvenir à ce résultat.

Décidément, le temps n'est plus aux petits voyages ministériels d'antan sous les tropiques où, entre deux punchs, une biguine et une tape sur l'épaule, on se refaisait une image de « bienfaiteur » sinon de la « colonisation » mais au moins de la « colonie ».

Correspondant *Combat Ouvrier*

Entre démagogie et paternalisme

Dans une « lettre ouverte aux Antillais » qui précédait son voyage, après avoir parlé des « incompréhensions et des doutes qui ont tendu les relations entre les Antilles et la métropole » (il voulait parler de la loi sur les bienfaits du colonialisme), Sarkozy a déclaré à propos de l'esclavage : « Je dois vous avouer que j'ai fait un cheminement personnel sur cette question sensible que j'abordais jusqu'à ce jour avec le regard sans doute trop lointain de ceux qui pensent que le passé est le passé », ajoutant : « Aujourd'hui je cerne mieux la profondeur de la blessure qui s'est révélée. »

Ainsi, Sarkozy fait semblant de croire que les horreurs de l'esclavage ne sont rien d'autre qu'une page d'histoire.

Voilà pour le « passé ». Mais pour ce qui est du « présent » Sarkozy connaît parfaitement les horreurs de l'émigration que vivent des milliers d'Haïtiens, clandestins ou pas, réfugiés en Martinique et en Guadeloupe. Ils fuient une atroce misère et les violences dont les grandes puissances comme la France sont en partie responsables. Sur ce point, pas de quartier. Partout où il est passé, Sarkozy a insisté sur le thème « on ne peut pas accueillir toute la misère de la Caraïbe », déclarant que les forces de l'ordre avaient des consignes très stric-

tes et qu'il attendait pour cette année deux mille reconduites à la frontière.

Les gendarmes et la police avaient d'ailleurs fait précéder son voyage d'opérations tous azimuts contre les immigrés : descente dans les quartiers, interpellations, poursuite des fuyards à travers champs, arrêt de cars et contrôles à l'intérieur, etc.

En ce qui concerne l'économique et le social, Sarkozy a régulièrement évoqué « l'assistanat », en s'en prenant de manière détournée à ceux qui profiteraient de la manne de l'État. Mais apparemment, cette dénonciation ne concernait que les éremistes, les chômeurs et les pauvres, pas les patrons. Car, à ces derniers, Sarkozy a promis de faire de la Guadeloupe et de la Martinique des « zones franches globales », ce qui serait tout bienfait pour eux. Il leur a également déclaré que « les entreprises exerçant une activité réelle sur le territoire » se verraient exonérées d'impôt sur les sociétés. Cette exonération s'étendrait à la taxe professionnelle dans une proportion à définir, tandis que les exonérations de charges sociales prévues par la loi d'orientation pour l'outre-mer seraient maintenues dans leur principe.

En revanche, on ne voit pas par quel mécanisme les 30 % de chômeurs, eux, pourraient retrouver des milliers de vrais emplois !

Correspondant *C.O.*

• Dette publique et prélèvements obligatoires

Les cadeaux de Breton

Thierry Breton, le ministre des Finances, prétendait depuis son arrivée à Bercy tout faire pour réduire la dette de l'État - n'hésitant pas au passage à mener campagne sur le thème « la France vit au-dessus de ses moyens ».

Eh bien les chiffres publiés le 9 mars par la Commission économique de la nation montrent une nouvelle augmentation de cette dette, de 28 milliards d'euros, en 2005. Elle atteint désormais 1 125 milliards, ce qui correspond à 66,4 % du PIB.

Les prélèvements obligatoires sont eux aussi en augmentation constante. Sous ce terme, les experts regroupent tout ce que nous payons à l'État sous forme d'impôts directs, comme l'impôt sur le revenu, d'impôts indirects comme la TVA ou encore de cotisations sociales comme la CSG et la CRDS. En 1970, ils représentaient environ 35 %

du PIB, et pour 2005 ils se montent à près de 45 %.

On n'avait pas vraiment besoin de ces chiffres pour savoir que le gouvernement nous fait les poches. Seuls les plus riches ont bénéficié des réductions d'impôts promises par Chirac depuis 2002 et bénéficieront de la nouvelle réforme du Code fiscal diminuant le nombre de tranches. Quant à tous les autres, ils savent quoi penser de ces soi-disant réductions d'impôts. Et même ceux qui ne payent pas d'impôts sur les revenus... faute de revenus suffisants justement, n'échappent pas à l'impôt, sous forme d'impôts indirects comme la TVA par exemple. Enfin, même si cela n'entre pas dans le cadre des prélèvements obligatoires, tout le monde voit bien que les impôts locaux et régionaux augmentent bien plus vite, au fur et à mesure que l'État laisse à la charge des communes, des départements ou des régions

ce qu'il assumait auparavant, lois de décentralisations obligent. Les taxes d'habitation explosent et les impôts régionaux devraient augmenter en 2006 en moyenne de 7,5 %, le record revenant à la région Ile-de-France avec une hausse de près de 30 % !

« L'impôt saigne le malheureux », cette formule est encore d'actualité et c'est toujours pour le plus grand bénéfice des nantis. Ceux-ci ont tout à se féliciter de la présence d'un Thierry Breton à Bercy où il mène, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, une politique de subventions au patronat et de réductions de charges sociales qui expliquent justement l'augmentation continue de la dette publique. Et finalement les chiffres de la dette et des prélèvements obligatoires montrent que l'État remplit ses caisses sur notre dos pour mieux les vider au profit des patrons.

Cédric DUVAL

• Les milliardaires

Plus nombreux et plus riches

Le classement annuel des milliardaires en dollars publié par le magazine Forbes montre que le cru 2006 est en progrès : le club des milliardaires compte aujourd'hui 793 membres, pour une fortune totale de 2 600 milliards de dollars. Cette somme représente presque autant que le Produit Intérieur Brut nominal de l'Inde et de la Chine réunies.

Sur cette planète, moins d'un millier de Terriens ont les moyens d'acheter la richesse annuelle produite par 2,4 milliards d'habitants.

L'inégalité atteint de nouveaux sommets dans l'histoire de l'humanité.

Bill Gates, le PDG de Microsoft, reste le numéro un mondial, avec un patrimoine de plus de 50 milliards de dollars. La plus jeune milliardaire a 22 ans : il s'agit de Hind Hariri qui a hérité de 1,4 milliard de dollars à la mort de son père, Rafik Hariri, l'affairiste et ancien Premier ministre libanais assassiné en février 2005. Avec un tel pécule, elle peut encore attendre un moment avant d'entrer dans la vie active.

Dans ce palmarès, la bourgeoisie bien de chez nous n'a pas à rougir. Français le plus riche, Bernard Arnault obtient la septième place du classement général avec 21,5 milliards de dollars. L'an dernier, il n'obtenait « que » la 21^e place avec 17 milliards de dollars. Il a donc gagné en un an 4,5 milliards de dollars. Cela représente 1 200 euros, le smic brut, toutes les dix secondes, en y incluant les heures de sommeil. Le temps de lire cet article (ce qui serait assez étonnant), Bernard Arnault aurait gagné davantage que ce qu'aurait gagné en un an une des vendeuses de la Samaritaine qu'il a mises au chômage.

Bernard Arnault est le PDG de LVMH, le numéro un mondial du luxe qui regroupe les marques comme Vuitton, les parfums Dior, les bijoux Chaumet, les grandes maisons de champagne comme Moët Hennessy, Veuve Clicquot ou Krug. Cela tombe bien. Plus les riches s'enrichissent, plus les produits de Bernard Arnault se vendent. Par exemple, une des réussites

commerciales 2005 du secteur de l'horlogerie est la montre de Tag Heuer, spécialement conçue pour les joueurs de golf car, légère, elle se contente de donner l'heure ! « Certes, le public visé est limité », précise le responsable, « mais il est aisé » ! À 975 euros, cette montre s'est vendue comme des petits pains, ce qui a provoqué une rupture de stock.

Mais l'année 2005 a vu la création du chef-d'œuvre, selon LVMH, de l'horlogerie : une montre Zenith, un miracle de précision dont les sonneries ont été composées avec l'aide de chefs d'orchestre. « Aujourd'hui ou dans un siècle », nous explique-t-on, « ces montres sauront séduire ceux qui préfèrent le raffinement subtil au luxe tapageur, le classicisme intemporel aux modes éphémères. » Intemporel ou éphémère, le smicard a peu de chance de sombrer sous son charme car, à 510 000 euros, il lui faudra travailler quarante et un ans pour s'en procurer un exemplaire. Un peu cher pour lire l'heure.

On pourrait multiplier les exemples, dans la joaillerie, la maroquinerie. L'industrie du luxe est sans doute le secteur dont la production est la moins indispensable à l'humanité, à part l'armement.

LVMH a connu une progression en 2005 de 11 % des ventes et de 21 % du résultat net. Ce bénéfice va en priorité dans la poche des actionnaires, dont le premier est justement Bernard Arnault : le dividende a augmenté lui aussi de 21 %.

Les heureux actionnaires ne manqueront pas d'arroser cela avec un grand cru du Château d'Yquem qui appartient à Arnault et qui se négocie entre 300 et 500 euros la bouteille. Chez ces gens-là, quand on aime, n'est-ce pas, on ne compte pas !

En tout cas, du point de vue des autres habitants de notre planète, se débarrasser au plus tôt du capitalisme et de ses milliardaires, ce ne serait pas du luxe.

Christian BERNAC

• Fusion Caisses d'Épargne et Banques Populaires

Pour le profit de qui ?

Les Caisses d'Épargne et les Banques Populaires viennent d'annoncer l'ouverture de négociations pour créer un nouveau géant bancaire qui aurait six millions de clients, 40 milliards d'euros de fonds propres et 20 à 22 % de part de marché.

Il se situerait juste derrière le Crédit Agricole, leader avec 30 % de parts de marché en France. L'objectif des dirigeants des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires est de créer « une grande banque d'investissements et de services cotée en Bourse ». Celle-ci a d'ailleurs réagi très favorablement puisque l'action de la Banque Populaire a grimpé de 15 % en une semaine.

Les actionnaires ont d'autant plus de raisons de se réjouir que le nouveau groupe partagerait avec la Banque Postale le monopole du livret A. Celui-ci représente la bagatelle de 112,2 milliards d'euros, placés sur 24,5 millions de livrets dans les Caisses d'Épargne et 21,6 millions dans la Banque Postale. Sa collecte représente 8,7 % des revenus des Caisses d'Épargne et 16,5 % de ceux de la Banque Postale. Ce monopole est d'ailleurs un tel « pac-



Les deux dirigeants, lors d'une conférence de presse, semblent particulièrement ravis.

tole » que quatre banques, BNP Paribas, le Crédit Agricole, la Société Générale et... les Banques Populaires, ont déposé une plainte commune pour obtenir le droit de proposer elles aussi le livret A à leurs clients.

C'est la logique même du capitalisme que de procéder à de telles fusions en vue de créer des groupes de plus en plus puissants, capables de réaliser des profits de plus en plus colossaux. De ce point de vue, les banques françaises, même si elles ne sont pas dans le peloton de tête mondial, ont les moyens d'une politique d'acquisitions.

Ainsi, le Crédit Agricole, après avoir absorbé le Crédit Lyonnais, annonce des bénéfices de près de quatre milliards d'euros et BNP Paribas vient de lancer une opération de rachat d'une banque italienne pour un montant de neuf milliards d'euros. Comme le dit le patron des Caisses d'Épargne, « le projet que nous présentons est créateur de valeurs pour ses actionnaires ».

Quant aux clients et aux employés, il n'en a pas parlé et ce n'est pas un oubli. Il n'a rien à leur dire.

C. D.

• Italie

Prodi ne fait de promesses qu'aux patrons

Après cinq ans au gouvernement, Berlusconi est donné perdant aux élections législatives italiennes qui auront lieu les 9 et 10 avril. C'est ce que prévoient la plupart des sondages et ce serait aussi une confirmation du résultat des élections régionales de l'an dernier, qui ont vu les partis de gauche et du centre-gauche remporter la majorité dans onze régions sur les treize alors concernées par le vote.

Une victoire du centre-gauche ramènerait au pouvoir Romano Prodi, un homme dont les travailleurs italiens ont déjà eu à subir la politique antiouvrière entre 1996 et 1998, avant de le voir mener les années suivantes une politique semblable, mais cette fois à la tête de la Commission européenne.

Prodi n'a nullement changé. Et pourtant il est significatif de voir les dirigeants du Parti Socialiste français, et en particulier ses divers candidats à la candidature présidentielle en 2007, se rendre les uns après les autres en Italie pour se montrer à ses côtés. De façon semblable à ce qui pourrait se passer en France, la politique de la droite au gouvernement permet au centre-gauche d'apparaître à peu de frais comme un moindre mal, sans avoir à s'engager à rien vis-à-vis des travailleurs et des couches populaires. De Prodi aux présidentiables socialistes français, il s'agit de laisser croire que l'on est porteur d'un changement, sans rien promettre en réalité.

En octobre, les partis de gauche et du centre-gauche italiens ont d'ailleurs inauguré un système de « primaires » pour désigner Prodi comme le chef de

leur coalition électorale, baptisée tout simplement « l'Unione » (l'Union). Du même coup, c'est aussi lui qui était désigné pour établir le programme de « l'Unione », avec guère plus d'obligations que celle de « consulter » ses partenaires. Rifondazione Comunista, le parti communiste maintenu, qui est la gauche de la coalition, a alors fait accepter à ses membres le ralliement à Prodi, au nom de l'unité nécessaire « pour chasser Berlusconi ».

L'affairiste et magnat de l'audiovisuel Berlusconi est certes devenu un repoussoir, lui et ses partenaires douteux de la Ligue du Nord, xénophobe et raciste, ou de l'ex-parti fasciste

mal défascisé, flanqués pour ces élections de la petite-fille du « Duce », Alessandra Mussolini. Une récente déclaration de celle-ci, proclamant que « mieux vaut être fasciste que pédé », donne une idée de la profondeur de sa pensée politique. Mais Berlusconi ne fait guère meilleure figure à la télévision face à Prodi, ou bien lors de cette émission qu'il a quittée, plantant là la journaliste qui l'interrogeait en lui disant : « On voit bien que vous êtes de gauche » !

Cependant, au nom de la nécessité de renvoyer Berlusconi aux nombreux procès qui l'attendent, la gauche impose l'unité derrière le démocrate-chrétien Prodi, fait passer sous la

table toutes les revendications ouvrières, et met d'avance un barrage à toute contestation qui pourrait venir de sa gauche.

En effet, dans son programme, Prodi ne fait guère que quelques vagues promesses. Il parle d'établir plus de justice et de cohésion sociales, mais cela après l'assainissement financier et à condition que l'économie reparte. Comme toujours, c'est aux travailleurs qu'il demande des efforts. Au nom des nécessités de la compétitivité et des intérêts de « l'entreprise », c'est-à-dire des patrons, il se prépare à imposer des sacrifices aux salariés, tout en leur promettant que la justice sociale viendra... après, toujours après.

Dans ses discours destinés aux patrons, Prodi promet d'ailleurs ouvertement à ceux-ci de diminuer « le coût du travail ». Le président de la Confindustria, Luca Cordero di Montezemolo, opine à ces déclarations en reprochant même à Berlusconi de ne pas en promettre autant !

Prodi compte sur l'absence de contestation à sa gauche, et sur le soutien ouvert des syndicats, pour faire passer cette politique. Mais il n'est pas dit que les travailleurs d'Italie, qui ont déjà supporté cette politique pendant des années, sous Prodi, puis sous Berlusconi, soient prêts à accepter cela sans rien dire.

André FRY

— Le soutien ouvert de la CGIL —

Parallèlement au ralliement de Rifondazione Comunista à Prodi, c'est au sein du plus grand syndicat italien, la CGIL, qu'on a vu l'opposition interne se rallier à la direction de cette confédération, proche du principal parti de gauche, les DS (Démocrates de gauche - ex-PC italien). Elle a décidé en effet de ne pas présenter de document alternatif au cours du congrès de la CGIL, qui s'est tenu en ce début mars. À la veille d'élections qui pourraient ramener le centre-gauche au gouvernement, cela est particulièrement significatif.

En effet, le secrétaire de la CGIL Epifani s'est prononcé pour un « pacte de législature » avec le prochain gouvernement Prodi, défini comme « gouvernement ami ». Epifani a même déclaré voir de nombreux « points de convergence » entre le

programme de la confédération et celui de « l'Unione » dirigée par Prodi. Mais si de telles convergences existent, c'est parce que le programme de la CGIL lui-même est tout aussi flou que celui de l'Unione.

Prodi a pu prononcer, devant le congrès CGIL, un discours centré sur le thème du « déclin » de l'Italie, un thème commun aux syndicats et à la confédération patronale, la Confindustria. Tous déplorent en effet ce soi-disant « déclin » de l'économie italienne, un déclin qui, s'il existe, n'est pourtant pas celui des profits patronaux, qui explosent.

Prodi a donc promis une « politique industrielle », censée aider les entreprises italiennes dans la concurrence, par exemple grâce à des dégrèvements fiscaux, et dit aussi qu'il ne

pourra garantir les droits sociaux que « si le pays retrouve sérieusement la croissance ». Et de préciser aussi qu'il est pour « la flexibilité qui permet aux entreprises d'être compétitives » mais contre « cette flexibilité qui, au nom de la réduction des coûts, se traduit en précarité ». Comprenez qui pourra...

En fait, loin par exemple de s'engager à abroger la « loi Biagi » du gouvernement Berlusconi qui instaurait la précarité dans tous les domaines, Prodi a simplement parlé de lui apporter des « modifications significatives ». Le secrétaire de la CGIL ne lui a même pas demandé de préciser lesquelles.

En revanche, toujours face au congrès de la CGIL, Prodi a conclu que pour mener à bien sa tâche au gouvernement, le centre-gauche aura besoin d'un

syndicat « disponible au changement », qui soit aussi « porteur de devoirs » et qui « s'engage sur des objectifs généraux ». Prodi n'a rien promis aux travailleurs sur leurs revendications salariales, ou contre le chômage et la précarité. Mais il demande à l'appareil de la CGIL de « s'engager » sur les objectifs d'un gouvernement de centre-gauche, c'est-à-dire de faire avaler sa politique aux travailleurs.

Aides aux patrons, maintien de la flexibilité, autrement dit de la précarité, et des bas salaires, voilà les promesses concrètes de « l'Unione »... que la CGIL, opposition interne comprise, promet déjà d'aider Prodi à mettre en œuvre par un « pacte de législature » !

A.F.

• Chine

L'ordinaire des accidents du travail mortels

En un peu plus de deux semaines, la mine a tué au moins soixante-deux mineurs dans diverses régions minières de Chine. Ce bilan effrayant est présenté par l'ONG China Labour Bulletin, qui recense des témoignages sur les conditions de travail dans ce pays. Le 25 février, sur vingt-quatre mineurs, dans un puits de Shaoyang, à Longhui dans le centre du pays, dix-huit ont péri à la suite d'une explosion de grisou. La compensation proposée par les autorités aux familles des mineurs décédés s'échelonne entre 40 000 et 200 000 yuans (de 4 000 à

20 000 euros environ).

Le 2 mars, six mineurs ont été tués dans la mine municipale de Huangsha, dans la province de Hebei, pendant que vingt-cinq autres restaient piégés sans que l'ONG ait pu avoir connaissance de leur sort. Le 12 mars, les onze mineurs travaillant dans la mine de Yongxing, dans la province du Hunan, ont été tués, eux aussi, par une explosion. Le 13 mars, à Heilongjiang, où 171 mineurs avaient été tués dans une explosion en novembre dernier, un autre puits a connu un accident où neuf mineurs sur seize ont été tués.

Le 14 mars encore, un acci-

dent s'est produit en Mongolie intérieure, à Jiudonggou, dans une mine privée qui produit 900 000 tonnes de charbon chaque année. Sur trente-quatre mineurs qui y travaillaient, dix-huit seraient morts et trois sont portés disparus. Dans la région, selon les autorités locales elles-mêmes, 1 310 mines officielles et 810 mines illégales devraient être fermées.

Un résumé des conditions de travail révoltantes qui règnent dans les mines de Chine, à l'heure du capitalisme triomphant.

V.L.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 95 (mars 2006)

France

Contexte électoral et épreuve de force sur le CPE-CNE

Haïti

Préval imposé par la rue
Des élections sous la surveillance des casques bleus
et sous la menace des bandes armées

Israël

Après la victoire du Hamas et avant les élections du 28 mars

La montée islamiste

Les fruits amers de la politique impérialiste

États-Unis

Bush sous pression de son propre camp

Tribune de la minorité

Le CPE passera-t-il l'hiver ?

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro



• Allemagne

La fin de la grève à AEG – Nuremberg

En Allemagne, face à l'intransigeance des autorités régionales et municipales qui veulent imposer à leurs salariés un horaire de 40 heures payées 38 h 30, la grève du secteur public est entrée dans sa sixième semaine. En revanche, celle qui a touché l'usine AEG de Nuremberg s'est achevée le 7 mars après plus de cinq semaines de lutte.

C'est dès août dernier que la direction du trust suédois Electrolux, qui a racheté AEG en 1994, a annoncé sa volonté de rentabiliser ses sites européens pour faire encore plus de profit. À l'usine de Nuremberg, en Bavière, qui emploie 1 750 travailleurs (ils étaient 6 000 il y a trente ans) à la production de machines à laver le linge, la vaisselle et de séchoirs, le syndicat IG Metall a alors proposé des concessions (baisse de salaires et augmentation du temps de travail, représentant des économies

de l'ordre de 15 millions d'euros par an). Mais cela n'a pas suffi au patron et, le 12 décembre, Electrolux a annoncé sa volonté de fermer totalement l'usine d'ici fin 2007 et de délocaliser la production en Pologne et en Italie.

La colère a alors explosé, d'autant que les salariés avaient déjà accepté bien des concessions dans le passé récent. À l'issue d'une réunion d'information du Conseil d'entreprise, les travailleurs n'ont pas repris le travail. Toutes les équipes ont suivi et la grève a duré cinq jours. Mais l'IG Metall s'est évertué à arrêter cette grève « spontanée » et à empêcher une occupation de l'usine qui était en discussion parmi les grévistes. Pour « sauver le site », le syndicat a proposé un soi-disant « concept d'avenir » : le site resterait ouvert jusqu'en 2010 mais plusieurs centaines de salariés seraient licenciés et les salaires réduits de 16 % à partir du 1^{er} juillet 2006. Une fois de plus,

cela n'a pas suffi et début janvier la direction a interrompu les négociations.

L'IG Metall a alors fini par appeler les travailleurs à l'action afin d'obtenir un « plan social », en mettant en particulier en avant des indemnités à hauteur de trois mois de salaire par année d'ancienneté. 96,4 % des syndiqués se sont prononcés pour la grève, qui a repris le 20 janvier. Cependant les travailleurs étaient en moins bonne position qu'en décembre, ne bénéficiant plus de l'effet de surprise et de l'élan qui avait caractérisé le mouvement des premiers jours. La production a été paralysée jusqu'au 6 mars, et pendant tout ce temps les travailleurs ont bénéficié de la solidarité de la population de la ville et de visites de soutien d'autres travailleurs en lutte.

La direction, qui ne voulait, au départ, accorder que 0,7 mois par année d'ancienneté, a finalement accepté de verser une indemnité de 1,8 mois de salaire

par année d'ancienneté et le transfert des salariés dans une « société d'accueil » pour douze mois. De leur côté, les travailleurs âgés de plus de 55 ans auront droit à une préretraite et recevront le paiement d'un supplément sur leurs traitements.

81,07 % des syndiqués ont voté pour accepter cet accord, 17 % se prononçant contre. Empêcher la fermeture de l'usine était sans doute hors de portée des travailleurs. Comme le souligne le *Handelsblatt*, le plus important journal économique allemand, « pour la plupart des salariés, ce sera difficile de trouver un travail convenable dans la région ». Mais après des années de résignation, de recul sans combat face aux fermetures d'entreprises et aux attaques contre les conditions de travail, cette grève qui a marqué l'opinion ouvrière représente tout de même quelque chose de positif.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule lutte dans la situation actuelle. Par exemple la grève des 70 sala-

riés de la société de restauration dans le secteur aérien Gate Gourmet de l'aéroport de Düsseldorf, qui dure depuis le 7 octobre 2005, a déjà dépassé le record de durée d'une grève dans la période d'après-guerre. Celui-ci était détenu par les métallos du Schleswig-Holstein qui avaient fait grève pendant 114 jours pendant l'hiver 1956/1957 contre la volonté du patronat de réduire les paiements en cas de maladie. Les travailleurs de Gate Gourmet se battent contre une offensive tous azimuts : augmentation de l'horaire hebdomadaire de 38,5 à 40 heures ; suppression de cinq des trente jours de vacances annuels ; réduction de la majoration des heures de nuit, etc.

Toutes ces réactions restent encore limitées, et il s'y ajoute les obstacles mis par les dirigeants syndicaux pour brider la combativité ouvrière. Mais elles représentent un gage d'espoir pour l'avenir.

Henri MARNIER

• Milosevic

Du nationalisme serbe à l'éclatement de la Yougoslavie

La mort de l'ex-dirigeant serbe Slobodan Milosevic, le samedi 11 mars, dans sa cellule de la prison internationale de Scheveningen, à La Haye, a déclenché, en plus de la polémique sur les circonstances de sa mort, des réactions affligées de représentants du tribunal pénal international, le TPI. Carla del Ponte, la procureure de ce tribunal, a déploré que « ce décès prive les victimes de la justice dont elles ont tant besoin ». Mais ce procès qui prend ainsi fin n'aurait de toute façon en aucun cas fait triompher la justice, comme le prétendaient hypocritement les dirigeants impérialistes.

Milosevic comparait depuis le 12 février 2002 devant ce TPI, créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il fut certes un des premiers responsables dans la guerre et son cortège de massacres subis par les peuples de l'ex-Yougoslavie depuis 1989. Cet ancien apparatchik du régime de Tito, qui fit carrière dans la banque, se présenta après la mort de ce dernier, à partir de la fin des années 1980, comme le porte-parole du nationalisme serbe. Il joua sur cette corde nationaliste

pour écarter tous ses rivaux et parvint ainsi à asseoir son pouvoir, avec pour conséquence la guerre et les massacres ethniques qui ont ensanglanté toute l'ancienne Yougoslavie.

Il ne fut pas le seul. Ses compères croates ou bosniaques firent de même, pour les mêmes raisons, et portent aussi leur part de responsabilité dans l'éclatement de la Yougoslavie et les horreurs auxquelles il a donné lieu.

Milosevic ne fut cependant pas toujours pour les dirigeants occidentaux l'homme à abattre. Il fut même un dirigeant sur lequel les USA, et d'autres pays impérialistes, comptaient pour maintenir l'ordre sur les peuples de cette région, et avec qui ils acceptèrent de conclure des accords. À Dayton encore, lors de la signature des accords de paix sur la Bosnie en 1995, il était considéré par Chirac, entre autres, comme un interlocuteur respectable et valable. Puis il tomba en disgrâce, non pas pour les crimes qu'il avait commis mais parce qu'il n'obéissait pas entièrement aux grandes puissances impérialistes.

Ces grandes puissances, dont les représentants réclamèrent par la suite à grands cris son jugement, portent une responsabilité majeure dans le drame vécu par



Au premier plan, les leaders nationalistes ex-yougoslaves avec Milosevic à gauche. Et derrière eux, les chefs d'État des principales grandes puissances.

les peuples des Balkans durant près de dix ans. Les USA, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne ont trempé dans l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et sa transformation en un terrain d'affrontements entre bandes armées rivales.

À la mort de Tito en 1980, les luttes pour le pouvoir sapèrent en effet petit à petit le pouvoir central, chaque dirigeant candidat à sa succession tentant de se forger un « fief » en s'appuyant sur les tendances les plus nationalistes et les plus réactionnaires. Cette décomposition du pouvoir allait aboutir au morcellement de la Yougoslavie. Les pays impéria-

listes n'en furent pas de passifs spectateurs car ils voyaient dans cette décomposition la possibilité de se forger de nouveau leurs propres zones d'influence, comme cela avait été le cas bien avant 1914 dans cette région. Ainsi, l'Allemagne soutint dès le début le séparatisme des dirigeants de la Slovénie et de la Croatie. La France, elle, soutint son alliée « traditionnelle », la Serbie.

Non seulement, les pays impérialistes laissèrent se commettre les massacres, mais ils en organisèrent eux-mêmes : raids aériens, bombardements dirigés contre les populations civiles,

destructions économiques systématiques menées sous couvert de l'intervention de l'OTAN, en Serbie et au Kosovo en 1999 par exemple.

Milosevic est mort avant d'avoir été condamné par le tribunal de La Haye. Mais de toute façon, justice n'aurait pas été rendue puisque les puissances impérialistes, qui se sont appuyées sur ce genre de criminels, en Serbie comme en Croatie ou en Bosnie, pour dresser les peuples les uns contre les autres, n'étaient pas au banc des accusés.

Aline RETESSE



Les Israéliens ont obligé leurs prisonniers à se dévêtir pour bien montrer qu'ils n'avaient pas d'armes et dans le but de les humilier.

• Palestine

Les chars israéliens contre les murailles de Jericho

L'assaut donné par l'armée israélienne à la prison de Jericho, située en territoire palestinien prétendument autonome, a bénéficié de la complicité évidente des États-Unis et de la Grande-Bretagne, qui avaient retiré le matin même leurs observateurs, et de celle plus discrète des grandes puissances qui, comme la France, se sont bien gardées de le condamner.

Il permettra peut-être à Kadima, le parti du chef du gouvernement israélien, de gagner les prochaines élections législatives. Mais il risque encore plus sûrement d'aviver toutes les tensions au Moyen-Orient.

Comment les images des blindés israéliens tirant au canon sur les murs de cette prison pour y ouvrir une brèche, celles des prisonniers palestiniens sommés de se

dévêtir avant d'être embarqués dans des camions, le mépris si manifestement affiché de la population palestinienne, pourraient-ils ne pas déclencher l'indignation de celle-ci, susciter de nouvelles vocations de combattants et de terroristes ? « L'autorité palestinienne », Hamas compris, a peut-être essuyé un revers. Mais l'influence des islamistes ne peut que sortir renforcée de ces événements.

Les conséquences en seront dramatiques pour la population palestinienne, qui n'a évidemment rien de bon à attendre de ce renforcement des intégristes. Mais elles le seront aussi pour la population israélienne, condamnée à vivre dans le ghetto que Sharon et ses successeurs ont clos d'un mur qui fait de ceux qui

vivent de part et d'autre, même si le sort de la population palestinienne est le pire, des prisonniers.

Mais, au-delà même du conflit israélo-palestinien, c'est toute la région qui risque de s'embraser encore davantage, de voir la haine, non seulement contre les États-Unis, mais aussi contre toutes les puissances occidentales, se développer encore, dans un contexte politique où les bénéficiaires ne peuvent être que des forces réactionnaires.

Qui sème le vent récolte la tempête, dit le proverbe. Mais ce n'est pas tout à fait vrai. Ce ne sont pas ceux qui sèment le vent pour garantir la domination des trusts impérialistes sur le monde qui en pâtissent, mais les peuples, tous les peuples.

François DUBURG

• Mauritanie

De nouvelles filières d'immigration clandestine plus meurtrières encore !

Il ne se passe pas de jour sans que l'on n'annonce la découverte de nouveaux cadavres d'immigrants clandestins d'Afrique ou du Maghreb, sur les côtes africaines ou européennes. Récemment, une cinquantaine de migrants originaires de l'Afrique subsaharienne ont péri noyés lors du naufrage de deux embarcations allant en direction des îles Canaries, l'une en provenance de Nouadhibou, en Mauritanie, et l'autre de Dakhla, au sud du Sahara Occidental.

Un premier bateau avait fait naufrage à cause d'une panne de moteur : sur les quarante-cinq clandestins, vingt-deux périrent noyés. Heurtée par un navire marocain, le second avait coulé à pic au milieu de l'océan : l'équipage du navire recueillait vingt survivants. Des hommes et des femmes qui venaient du Mali, du Nigeria, de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée-Bissau avaient pour seul tort de fuir la faim, la misère, la répression ou la guerre civile de leur pays d'origine.

Des migrants clandestins prisonniers des trafiquants

La Mauritanie est en passe de devenir le nouveau point de passage obligé pour tous les clandestins d'Afrique de l'Ouest qui souhaitent embarquer en direction de l'Europe, des côtes espagnoles, via les îles Canaries, compte tenu de la difficulté de rejoindre l'Europe par les circuits qui traversaient le désert du Sahara. Ces nouvelles filières d'immigration clandestine sont encore plus dangereuses, car elles suivent des parcours de plus en plus longs afin de contourner les barrières d'une Europe qui s'érige en forteresse contre les pauvres du Tiers Monde.

Ces migrants clandestins sont entre les mains de trafiquants sans scrupules, de mafias qui prospèrent dans les pays de départ, de transit, voire d'accueil. Ce trafic est tellement profitable que des mafieux n'hésitent pas à recruter directement les candidats au départ afin de mieux les spolier. À en croire les délégués locaux de la

Croix-Rouge, Nouadhibou, au nord-ouest de la Mauritanie, compte aujourd'hui près de 10 000 de ces candidats au départ ! Autant d'hommes et de femmes prêts à s'embarquer sur des « cayucos », embarcations en bois très fragiles, pour franchir les mille kilomètres qui les séparent des Canaries, risquant ainsi leur vie pour 500, voire 1000 euros, prix du passage. Ce prix est trois fois moins élevé que ceux pratiqués par les trafiquants de la filière terrestre du Sahara, très attractif donc pour les nombreux migrants clandestins !

Entre octobre 2005 et aujourd'hui, selon un responsable du Croissant Rouge mauritanien, près de 1 300 personnes ont ainsi perdu la vie en mer en essayant d'atteindre les Canaries. Car près de 40 % des bateaux font naufrage !

Les barbelés ne peuvent résoudre le problème de la pauvreté

En accroissant son arsenal répressif, en y associant, pour surveiller les côtes, des pays comme la Libye de Khadafi ou le Maroc de Mohammed VI, les dirigeants européens n'empêchent pas le problème de l'immigration clandestine de se poser, même s'ils la rendent plus périlleuse. Et ce ne sont pas des mesures répressives, aussi sophistiquées soient-elles, qui feront tarir les flux migratoires qui plongent leurs racines dans le sous-développement, la pauvreté et la misère des peuples d'Afrique. Cette pauvreté est liée au pillage, passé et présent, des richesses du continent par les grands groupes européens ! La fortune passée et la richesse actuelle de l'Europe ont été bâties, depuis des siècles, sur l'appropriation des richesses agricoles et minières et sur l'exploitation des masses rurales et urbaines du continent africain.

Tant qu'existent d'aussi criantes inégalités, tous les barbelés et toutes les barrières du monde ne pourront empêcher les vagues migratoires des pays pauvres vers les pays riches.

René CYRILLE

La moitié de l'humanité n'a pas droit à l'eau potable

« L'absence d'eau tue dix fois plus que les guerres », vient de déclarer le président du Conseil mondial de l'eau, un organisme lié à l'ONU, avant la tenue du quatrième Forum mondial de l'eau à Mexico, du 16 au 22 mars.

À l'heure actuelle, 1,1 milliard d'hommes n'ont pas accès à l'eau potable, et 2,6 milliards ne disposent pas d'un réseau d'assainissement convenable. Huit millions de personnes, dont la moitié d'enfants, meurent chaque année de maladies liées soit à la pollution de l'eau, soit à la famine quand troupeaux et cultures sont détruits par manque d'eau. C'est aussi, dans les pays où l'eau potable fait défaut, une des causes de l'analphabétisme des enfants ou de l'asservissement des femmes, à qui il revient de parcourir des

kilomètres pour assurer la corvée d'eau.

Ce constat est fait chaque année, lors de la journée mondiale de l'eau, le 21 mars. Il est réitéré tous les trois ans depuis 1997, chaque fois que se tient ce Forum mondial. Et entre-temps, rien ne change. Il y a toujours autant d'exclus de ce qui devrait être un droit fondamental, l'accès à l'eau potable, et les investissements dans ce domaine (entre 14 et 16 milliards de dollars par an) n'atteignent pas la moitié de ce qui serait nécessaire pour qu'en 2015 ce droit soit respecté.

Sans compter que ces investissements se font pour beaucoup au travers d'un « partenariat public-privé ». Pour la France, des entreprises telles que Veolia, Saur ou la Lyon-

naise des Eaux sont associées à ce partenariat, plus connues pour facturer à prix d'or le service qu'elles rendent que pour leur volonté philanthropique ! Si elles réalisent des travaux d'assainissement ou d'accès à l'eau potable, c'est dans le but premier d'en retirer des bénéfices, et elles ne font les travaux nécessaires que si les États peuvent les payer, ou lorsqu'elles récupèrent les aides versées par les États riches pour aider les pays victimes du manque d'eau potable.

C'est la logique d'un système où seuls comptent les profits réalisés par une minorité, non le bien-être, voire même la survie, d'une partie de l'humanité.

Marianne LAMIRAL

• Irak

Trois ans de bain de sang et de destructions

Le bimensuel trotskyste américain, *The Spark*, consacre son éditorial à l'anniversaire de l'invasion de l'Irak par les troupes américaines et britanniques, le 19 mars 2003, que nous reproduisons ci-dessous.

(...) Cette invasion a été une coûteuse tragédie. Jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement Bush, avec le soutien indéfectible du Congrès, a dépensé plus de 250 milliards de dollars pour occuper l'Irak.

Mais le véritable coût de la guerre se mesure en vies humaines. Plus de 2 500 soldats des armées d'occupation ont été tués durant cette guerre, dont plus de 2 300 Américains. Le nombre de soldats blessés est de 20 000 au moins.

Aussi élevés que soient ces chiffres, ils sont faibles comparés au nombre de victimes civiles. Officiellement, entre 34 000 et 38 000 civils irakiens ont été tués jusqu'à présent dans cette guerre. Une estimation bien supérieure, publiée par la revue médicale *Lancet* il y a environ un an et demi, faisait état de 100 000 morts. De toute façon, c'est un bilan très lourd, sans cesse en augmentation. Tout le monde s'accorde à dire que l'Irak est en guerre civile.

Aujourd'hui, la majorité des Américains pensent que George Bush a menti sur les raisons pour lesquelles il a envahi l'Irak il y a trois ans. Mais beaucoup de travailleurs croient encore Bush lorsqu'il affirme que les troupes américaines doivent rester en Irak pour arrêter le bain de sang. C'est un énorme mensonge ! Les États-Unis ont envahi l'Irak pour mieux contrôler ses ressources, en particulier son pétrole, au profit des compagnies américaines. Et les États-Unis poursuivent l'occupation du pays pour les mêmes raisons.

La guerre civile qui s'y déroule est la conséquence directe de l'occupation. Les États-Unis ont mis sur pied des milices basées sur l'ethnisme et la religion et les ont utilisées pour attaquer la population, afin de briser son soulèvement. Ces attaques ont connu une escalade qui les a transformées en une véritable guerre ethnique et religieuse.

Non, l'occupation américaine n'est en aucune façon un remède à la situation en Irak. Il se peut que la guerre civile ne s'arrête pas si les troupes américaines se retirent maintenant. Mais leur présence aggrave chaque jour la situation, au lieu de l'améliorer. Les soldats le disent eux-mêmes, de même que leurs familles et

leurs amis ici, ainsi que la majorité de la population américaine, selon les sondages.

Encore combien d'années cette occupation sanglante va-t-elle continuer ? Combien de milliers d'Irakiens et de soldats américains vont encore mourir ? Combien de centaines de milliards de dollars supplémentaires vont être dépensés dans cette sale guerre ?

Les Républicains et les Démocrates – et la classe dominante qu'ils représentent – ne se soucient pas du coût énorme de cette guerre. Les deux partis continuent à voter pour les crédits de guerre. Les deux partis font payer le prix à la population laborieuse d'Irak et des États-Unis.

Nous payons l'occupation de l'Irak de nos vies et de notre chair. Nous la payons avec l'argent qui est prélevé sur les services publics dont nous avons besoin : l'éducation, la santé, les programmes sociaux, l'entretien des infrastructures, les secours en cas de catastrophe.

Mais la population laborieuse et les soldats issus de la classe ouvrière sont aussi ceux qui peuvent arrêter cette guerre. Et nous avons toutes les raisons de le faire.

• Sénégal

Explosion de colère dans les universités

Les étudiants de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal, se sont mis en grève pendant près de deux semaines, depuis la mi-février. Ils ont été aussitôt suivis par ceux de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, la seconde ville du pays.

Grèves et manifestations ont tourné à l'émeute, notamment à cause de la violente répression du gouvernement d'Abdoulaye Wade.

À l'origine de cette grève, il y a des vers trouvés dans les repas servis dans deux restaurants de l'université Cheikh Anta Diop ! La colère a été immédiate. Les délégués étudiants sont allés vérifier les stocks de nourriture dans les magasins des restaurants et, là, ils ont découverts des kilos de viande pourrie ! Ils ont aussitôt ramassé les paquets de « viande » afin de les exposer dans la rue au regard de tous. Exaspérés par le mépris des autorités universitaires, qui avaient donné en gestion les restaurants à des hommes d'affaires véreux, les étudiants ont brûlé plusieurs véhicules et mis à sac des magasins.

La répression policière a été d'une rare violence. Le gouvernement a interdit tout rassemblement. La police a occupé le campus, poursuivi

les étudiants grévistes jusque dans les chambres ; en voulant leur échapper un étudiant s'est gravement blessé en sautant d'un étage. Près de quatre-vingts étudiants ont été brutalement interpellés. Dix ont été gravement blessés. Les mêmes scènes de violences se sont renouvelées à l'université de Saint-Louis, où les manifestations de soutien aux étudiants dakarois ont été dispersées à coups de gaz lacrymogène.

De retour de Paris où il était allé voir son ami Chirac, le président Wade a jeté de l'huile sur le feu en affirmant que les étudiants étaient « manipulés » « par la main de l'étranger, via les partis politiques ». À l'entendre, les grèves profiteraient... « aux ennemis » du Sénégal ! Mais la répression et les calomnies gouvernementales n'ont pas réussi à entamer la détermination du mouvement de grève, qui a duré plus d'une dizaine de jours.

Face à cette colère amplement justifiée, le gouvernement a été contraint de relâcher les étudiants emprisonnés, tandis que le Centre des œuvres universitaires a dû retirer leur licence aux gérants véreux.

René CYRILLE

• États-Unis

Le droit à l'avortement à nouveau attaqué

Une loi interdisant totalement l'avortement, sauf si la vie de la mère est en danger, vient d'être signée par le gouverneur du Dakota-du-Sud.

Il est peu probable qu'elle entre en vigueur dès juillet comme prévu, puisqu'elle contredit une décision de la Cour suprême qui, en 1973, a légalisé l'avortement sur l'ensemble des États-Unis. Mais au-delà du Dakota-du-Sud, un État rural très conservateur, les adeptes du « laissez-les-vivre » à l'américaine visent l'interdiction de l'avortement dans l'ensemble du pays.

Au nom de la défense des « membres les plus faibles et les plus vulnérables de la société, les

fœtus », comme l'a déclaré le gouverneur, les obscurantistes de toutes sortes, qui se sentent le vent en poupe, veulent faire de l'Amérique une « nation chrétienne ».

Ce n'est pas nouveau. Cela fait des années qu'ils multiplient les harcèlements et les violences : depuis 1993, plus de 4 200 agressions contre des cliniques pratiquant des avortements ont fait l'objet d'une déclaration à la police. Huit médecins ou membres du personnel médical ont été assassinés, sans compter toutes les dénonciations, sur des sites internet, des médecins, des soignants et de leurs familles.

Mais les agressions spectaculaires se combinent avec une

attaque très légale et, dans les faits, le recours à l'avortement est devenu très difficile dans la plupart des États. En même temps que la loi autorisant l'avortement était votée, en 1973, un amendement proposé par un sénateur démocrate a autorisé les praticiens à faire état d'une clause de conscience pour se soustraire à la loi : tous les hôpitaux catholiques l'ont utilisée ; or l'Église contrôle quatre des dix plus grosses chaînes d'hôpitaux et de services de santé. Plus tard, un autre amendement a quasiment supprimé le remboursement des avortements par l'aide médicale : en 1976, dernière année avant l'application de cet amendement, 300 000 femmes sans res-

sources avaient pu être remboursées ; dans les deux années qui ont suivi, elles n'étaient plus que 3 000 par an.

Par conviction ou par peur, les cliniques et les médecins ont renoncé : en 2000, 87 % des comtés n'avaient aucun centre d'IVG. Aujourd'hui, dans tout l'État du Dakota, il n'y en a qu'un, de même que dans le Mississippi : et encore, les médecins qui y opèrent doivent venir d'un autre État.

Cette pression réactionnaire a déjà causé de terribles dégâts : en raison de la difficulté d'accès à l'éducation sexuelle et aux moyens contraceptifs, les États-Unis ont le plus fort taux de grossesses chez les adolescentes, de tous

les pays développés. Le retour à la situation antérieure à 1973 signifierait, non une diminution du million d'avortements pratiqués chaque année, mais des risques accrus pour les femmes qui désireraient mettre un terme à une grossesse non désirée. Les hôpitaux verraient de nouveau arriver les femmes victimes d'avortements clandestins : elles étaient à l'époque 350 000 par an et 1 000 à 5 000 d'entre elles perdaient la vie.

Les partisans de la liberté de l'avortement ont raison de se mobiliser contre les fanatiques religieux et pour le droit des femmes.

Sylvie MARÉCHAL

• Logement

Les propriétaires bailleurs en veulent toujours plus

Le président de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI), la principale organisation de propriétaires et de loueurs privés de logements, a sauté sur l'occasion du CPE pour réclamer une réforme des contrats de location.

Calquant son argumentation sur celle de Villepin, il a mis en avant qu'il valait mieux pouvoir louer un logement pour un an seulement, plutôt que de n'avoir pas de logement du tout, et a proposé de ramener la durée minimale des baux de trois ans à deux ans, avec possibilité pour le propriétaire de revenir sur sa décision chaque année, sans

avoir à se justifier vis-à-vis de son locataire.

Cette réforme, si elle aboutissait, ramènerait la législation sur la location des logements bien des années en arrière et entraînerait bien sûr plus de précarité pour les locataires. Elle se traduirait également par une accélération de la flambée des loyers. En effet, tous les observatoires montrent que ce n'est pas durant le bail que les loyers subissent les plus fortes augmentations mais lors des changements de locataire, les propriétaires profitant toujours de cette occasion pour réviser leurs exigences très nettement à la hausse.

Les intentions du président de l'UNPI sont donc claires : même s'ils ne sont pas à plaindre, il veut que les propriétaires puissent s'en mettre encore plus dans les poches. Et tant pis pour les locataires s'ils sont condamnés à une détérioration de leurs conditions de logement.

Reste que, pour l'instant, le gouvernement ne semble pas pressé de satisfaire cette revendication. Il estime peut-être que le moment est mal choisi et que le CPE lui vaut déjà assez d'impopularité comme ça !

Roger MEYNIER

Lors d'une manifestation à Paris, en octobre 2005.



• Alfortville (Val-de-Marne)

Situations dramatiques de familles mal logées

Jeudi 9 mars s'est tenue une conférence de presse à Alfortville, dans le Val-de-Marne, sur le problème des mal-logés. Cette initiative, à laquelle participaient notamment l'évêque Jacques Gaillot, un représentant de l'union départementale CGT, un responsable du PCF de la ville, Sud-Rail, le Comité chômeurs-salariés d'Alfortville ainsi que Lutte Ouvrière, avait pour but de dénoncer la situation dramatique dans laquelle se trouvent des familles mal logées de la ville. Deux d'entre elles (qui avaient campé à Noël devant la mairie pour exiger un logement décent) étaient présentes et ont témoigné des conditions de logement extrêmement précaires dans lesquelles elles se débattent depuis des années.

Elles ne sont pas les seules sur la ville. Au mois de juin 2004, environ soixante personnes, après des semaines de manifestations devant la mairie, avaient occupé une ancienne résidence pour personnes âgées inoccupée. Elles en avaient été expulsées.

En décembre dernier, quatre de ces familles s'étaient installées dans l'église, puis dans le square face à la mairie. Après quinze jours, elles avaient levé le camp en échange d'un rendez-vous, le 9 janvier, avec le maire. Ce rendez-vous a été annulé peu après par le député-maire socialiste René Rouquet, sous prétexte qu'il y aurait eu un jet de cocktail Molotov sur la mairie. Depuis, ces quatre familles n'ont toujours aucune perspective de relogement.

La situation ne fait que s'aggraver car tout un quartier de logements insalubres (la Zac des Bords-de-Marne) doit être démolie pour être livrée à la spéculation immobilière. Le tribunal a d'ores et déjà ordonné l'expulsion d'un immeuble squatté par une vingtaine de personnes, dont des familles avec enfants. La quasi-totalité de ces personnes sont des salariés, mais la pénurie de logements sociaux est telle qu'elles ne trouvent pas à se loger ailleurs.

Correspondant LO

• Cité Joliot-Curie – Argenteuil (Val-d'Oise)

Les locataires toujours mobilisés

Sous prétexte d'une opération dite de « rénovation urbaine », la municipalité UMP d'Argenteuil, conduite par Georges Mothron, veut se débarrasser de la vieille « cité rouge » de la ville. Les locataires, souvent âgés, refusent une opération qui risque d'être catastrophique pour eux, avec des loyers considérablement augmentés. Une pétition circule et cette « attestation de refus » des intentions de la municipalité est en cours de signature par plus de 90 % des habitants.

À l'appel de leur comité de défense et de l'amicale

CNL, les locataires ont manifesté le 11 mars. À la suite de cette manifestation réussie, la sous-préfète puis le maire ont enfin accepté de recevoir plusieurs délégations des locataires.

Depuis que le projet de rénovation a été rendu public, il n'y a eu, de la part de la mairie, pas le moindre commencement de concertation ou de discussion avec les locataires, pourtant les premiers concernés. Il est seulement dit que la concertation commencera... une fois que le projet sera accepté par les autorités ! En somme, la mairie décide et, ensuite,

promet vaguement de discuter avec les intéressés. C'est inadmissible.

Depuis la mobilisation des locataires, la teneur des propos de l'entourage du maire a un peu changé et on entend dire, non sans mépris, que « s'ils veulent naître ou mourir dans le quartier, il n'y a aucun problème ». En tout cas, la municipalité semble moins catégorique sur le fait de vider le quartier de ses anciens locataires. C'est nouveau et c'est dû à la mobilisation... qui n'est pas près de cesser.

Correspondant LO

• Nouvelle taxe dans le Clermontois (Oise)

La mobilisation fait reculer les élus

Les élus de la communauté de communes autour de Clermont dans l'Oise, qui regroupe seize communes et 25 000 habitants, viennent de proposer un compromis face à la mobilisation de la population qui protestait contre l'institution d'un nouvel impôt, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

À l'initiative de deux conseillers municipaux de Lutte Ouvrière, une information large, suivie d'une pétition, avait permis à la population d'exprimer son refus de se voir imposer 150 à 300 euros à

payer en plus du reste de ses impôts locaux. D'autant que, de droit, les entreprises et les gros commerçants en étaient exemptés. Et d'autant encore que la fréquence de ramassage des ordures ménagères avait été, quelques mois auparavant, ramenée dans les villes de trois à deux fois par semaine, avec des conséquences évidentes dans les cités.

La pétition a été signée par 2 750 personnes, soit 30 % des foyers concernés. Elle fut accompagnée de délégations auprès des maires des communes, et de nombreux habitants

les ont aussi directement interpellés à différentes occasions pour protester.

Une commission spéciale fut mise en place par les maires afin de proposer un compromis. Le 7 mars, ils proposaient : d'augmenter la taxe professionnelle de 3 % sur les entreprises, ce qui n'était pas prévu, de diminuer de moitié le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la ramenant de 9 % à 4,5 % de la valeur locative qui lui sert de base, et ils ont adopté le principe du rétablissement des trois passages par semaine pour le

ramassage des ordures partout où il y a des immeubles collectifs.

Cette proposition de compromis va quand même se traduire par une taxe allant de 46 à 65 euros par an dans les cités HLM, selon la taille des logements, et bien plus pour les maisons individuelles. Elle devrait être officialisée le 23 mars, au moment du vote du budget de la Communauté. À moins que cela ne soit encore remis en cause par la population. Car il est apparu que les maires n'avaient toujours pas fait de simulation des effets de leurs décisions pour

chacune des catégories d'habitants de leurs communes respectives, et que le montant, assez sévère pour certaines habitations, pourrait provoquer des réactions.

Une réunion publique des habitants est prévue le 30 mars prochain pour faire le point et décidé de la suite éventuelle après le vote du budget. En tout cas, la démonstration a été faite que la population avait les moyens, en se mobilisant, de faire reculer les autorités. Cela ne pourra être qu'un encouragement à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

• Tarifs hospitaliers

Se soigner, un luxe ?

Pour des millions de malades, se faire soigner dans un hôpital public est loin d'être synonyme de gratuité. Le journal *Le Parisien* du lundi 13 mars a dressé la liste des frais qui leur incombent, et l'on peut constater que la note grimpe vite, pour peu que l'on soit hospitalisé quelque temps.

Le forfait hospitalier, instauré par le gouvernement du socialiste Mauroy en 1982, est passé de 14 à 15 euros par jour en un an, et il est prévu qu'il soit de 16 euros en 2007. À cela s'ajoute le forfait d'un euro pour tout acte médical, qui sera étendu aux urgences cet automne avec effet rétroactif : les sommes dues pour 2005 seront récupérées ! Et interdiction est faite aux mutuelles de le rembourser. Troisième forfait instauré l'an passé : celui de 18 euros pour chaque soin coûtant plus de 91 euros, ce qui est vite atteint avec quelques radios ou analyses.

Enfin, si le ticket modéra-

teur qui est à la charge de l'assuré ne varie pas en pourcentage (20 %), il n'en va pas de même dans l'absolu, puisque les tarifs d'hospitalisation ont augmenté, eux, de 20 à 60 % selon les établissements. N'en sont exonérés que les malades atteints d'une affection de longue durée, les femmes enceintes, mais seulement à partir du cinquième mois de grossesse, et les hospitalisés pour une durée supérieure à trente jours.

Les seuls à pouvoir se faire soigner gratuitement sont, soit les très pauvres, qui peuvent bénéficier de la CMU (couverture maladie universelle) complémentaire, soit au contraire ceux qui gagnent assez pour pouvoir payer une bonne mutuelle – mais les tarifs de la plupart d'entre elles ont augmenté en conséquence de la hausse des remboursements qu'elles versent. Les maternités restent encore gratuites.

Pour beaucoup de person-

nes à faibles revenus et qui ne cotisent pas à une mutuelle, se soigner est en passe de devenir un luxe, même en allant dans un hôpital public. Le gouvernement fait supporter par les malades des frais qui ne devraient pas leur incomber, d'autant que les salariés cotisent déjà largement au travers des prélèvements obligatoires.

L'hôpital, et plus généralement la santé publique, devraient et pourraient être totalement gratuits, n'ont pas vocation à être « rentables ». S'il faut combler des « trous », prétexte invoqué régulièrement pour taxer les assurés, que le gouvernement commence donc par obliger les patrons à être à jour de leurs cotisations, et qu'il prenne des mesures contraignantes pour interdire les licenciements, afin de faire baisser le chômage, ce qui augmentera du même coup le montant des cotisations à la Sécurité sociale !

Marianne LAMIRAL

• Marseille

Les « chibanis » réclament leur dû !

Radiés des fichiers fiscaux marseillais l'été dernier, ceux qui s'appellent les « chibanis », des retraités et préretraités d'origine maghrébine, se sont retrouvés mardi 9 mars devant le siège des impôts de Marseille 1^{er}, à l'appel de l'association « Un centre-ville pour tous », pour demander que leurs droits soient respectés.

Pour les services des impôts de Marseille, ces vieux travailleurs n'existeraient plus, même si les routes qu'ils ont construites, le métal qu'ils ont coulé, les barrages qu'ils ont édifiés continuent à défier le temps. Quatre mille vieux travailleurs du 1^{er} arrondissement n'ont en effet pas reçu en 2005 leur avis d'imposition ou de non-imposition de l'administration des impôts, qui les a carrément radiés de ses états.

Pour certains de ces retraités, cela signifie la perte de la gratuité dans les transports, la perte de l'Allocation spécifique de solidarité ou, plus grave encore, la perte de la CMU.

Vieux, usés par trente, quarante, voire cinquante ans des travaux les plus difficiles et les plus malsains, dans les mines, les travaux publics, le bâtiment, ils ont une santé fragile et la Sécurité sociale leur est vitale. C'est une des raisons qui font qu'ils restent en France plutôt que de retourner dans leur pays d'origine qu'ils ne connaissent plus, et auquel ils s'adaptent mal car leur vie, leurs amis, leurs relations sont surtout ici, à Marseille, dans ce quartier du centre-ville.

Ces travailleurs à la retraite ou en invalidité partagent scrupuleusement avec leur famille restée au Maghreb une pension des plus modestes, quand ce n'est pas le minimum vieillesse. La majorité d'entre eux perçoivent moins de 450 euros par mois. Ils vivent dans des hôtels meublés du centre-ville dans des conditions souvent déplorables.

Dans certains de ces hôtels, les possibilités d'hébergement sont multipliées par quatre, dans des

conditions plus qu'inconfortables. Certaines canalisations sont encore en plomb, l'eau chaude est l'exception, l'espace est réduit à la portion congrue. Quand, en août 2003, la mairie avait fait évacuer l'hôtel Achille dans la rue Thubaneau, les vieux locataires avaient été jetés à la rue. On s'est alors aperçu qu'ils n'avaient même pas l'eau potable au robinet à cause des déchets et des rats morts qui stagnaient dans les vieilles citernes de l'immeuble.

L'administration des impôts, pour les radier, ne s'est pas embarrassée de scrupules. Ses critères pour définir le domicile fiscal sont : l'activité professionnelle, le foyer, le centre des intérêts vitaux, ou la résidence avec au moins six mois de présence, soit 183 jours par an de présence sur le territoire français. Il est reproché à ces retraités de passer plus de temps au pays qu'en France. Pourtant, même ceux qui ont donné des preuves du contraire n'ont rien reçu de l'administration.

Pour comble, l'administration des impôts est allée jusqu'à leur demander treize reçus de loyers, le passeport pour vérifier les dates d'entrée et de sortie du pays, ce qui n'est demandé à aucun autre contribuable et est clairement discriminatoire.

Toutes ces tracasseries sont d'autant plus écoeurantes que ces vieux travailleurs ont usé leur santé sur les chantiers et les mines en France, qu'ils ont payé plus que leur contribution à une retraite et que la moindre des choses serait de les laisser vivre en paix leur retraite, où ils veulent et le temps qu'ils veulent !

Et – ce qui est encore plus honteux – le zèle de l'administration fiscale se fait sentir à Marseille précisément sur deux secteurs, celui du centre-ville et celui du Rouet (ce que l'association « Le Rouet à cœur ouvert » a aussi dénoncé), deux périmètres très populaires que la municipalité a décidé de rénover et qui sont, petit à petit, vidés de leurs habitants les plus pauvres.

Correspondant LO

• Maisons de retraites

Catastrophe annoncée

Il y a aujourd'hui 1,1 million de personnes de plus de 85 ans dans le pays. Il y en aura 460 000 de plus dans cinq ans et 800 000 de plus dans dix ans. Or il n'y a que 660 000 places dans les institutions pour personnes âgées, réparties entre 6 240 maisons de retraites, 3 120 foyers logements et 1 040 unités de soins de longue durée.

Naturellement toutes les personnes âgées ne sont pas dépendantes, mais il manquera quand même rapidement des dizaines de milliers de places dans les maisons de retraite. Alors qu'il est déjà très difficile aujourd'hui de trouver une place décente pour les vieux travailleurs et qu'il est prévisible que leur nombre augmente, l'État ne prévoit rien d'autre que de se débarrasser du problème. Depuis 1997, les frais de fonctionnement des maisons de retraite sont assumés par la Sécurité sociale pour les soins, par les départements pour ce qui concerne la dépendance et par les familles pour l'hébergement. Les Conseils généraux participent parfois à ce dernier poste. Pas l'État.

De plus la politique de restriction des coûts à l'hôpital public fait que les vieillards n'y sont acceptés que lorsqu'ils sont « malades », c'est-à-dire en fait « soignables ». Sinon, bien souvent, ils sont renvoyés

chez eux même s'ils sont incapables de vivre seuls.

Faute de construire des maisons de retraite, l'État affirme prendre des mesures pour aider à leur construction et à leur financement : passage de la TVA de 19,6 à 5,5 % pour les travaux de rénovation ; exonération de la taxe foncière pour 25 ans ; possibilité de toucher l'APL (aide au logement versée par la CAF) pour les résidents ; et surtout des mesures fiscales et financières qui dégrèvent de nombreux impôts les capitaux placés dans les institutions privées hébergeant des personnes âgées.

À tel point que, alors que les ministres font des discours sur le déficit probable et croissant des caisses de retraite et sur la difficulté de subvenir aux besoins des personnes âgées, l'investissement dans les cliniques privées est devenu extrêmement rentable. Le cours de l'action de Medidep, premier groupe privé du secteur avec plus de 10 000 lits, est passé de 3,50 euros en 1998 à 30 euros aujourd'hui.

Le secteur privé à but lucratif, objet de tous les soins du gouvernement et véritable pompe à finances, ne représente pourtant que 7 % des places. Ce sont les plus chères, bien entendu. Le fait d'être placé dans une institution privée ne garantit absolument

pas que le résident va bénéficier des soins et de l'entourage nécessaires. Les bénéficiaires de ces maisons de retraite privées se font, comme partout ailleurs, en faisant des économies de personnel, et il n'est pas rare que les familles fassent elles-mêmes la toilette lors des visites... On se demande comment font ceux qui n'ont pas de visites.

Le gouvernement prévoit que demain sera pire qu'aujourd'hui. Par exemple, alors qu'il estime à 8 000 le nombre de places nouvelles nécessaires dans les cinq ans qui viennent en Ile-de-France, il n'en prévoit que 761 par an. Les plus chanceux trouveront une place dans une institution municipale, associative ou privée à but non lucratif. Mais, pour le plus grand nombre, il ne restera que le maintien à domicile dans des conditions précaires suivi du transfert en urgence à l'hôpital pour y mourir. Ou bien ce sera le recours à une institution privée si la famille arrive à se cotiser pour compléter une pension de retraite et des aides publiques qui ne suffisent pas à payer les frais de pension.

Et, pour tous, il restera un manque de personnel et de soins criant, celui-là même qui, lors de la canicule de 2003, s'était soldé par 15 000 décès.

Paul GALOIS

• Imprimerie Hélio – Corbeil-Essonnes

Grève contre les licenciements et la restructuration

Hélio, imprimerie située au centre-ville de Corbeil-Essonnes, a été en grève pendant une semaine, avec occupation jour et nuit, week-end compris.

Un plan de licenciement de la moitié de l'effectif a été annoncé il y a six mois, les intérimaires ont déjà été licenciés et 94 ouvriers sont maintenant menacés, le patron ayant décidé l'arrêt de deux des quatre rotatives du site. Dès le départ, la CGT a orienté la mobilisation vers la défense d'un « projet industriel » soutenu par les directions syndicales départementales et les notabilités politiques de toute la gauche locale. Ce projet vise à démontrer la viabilité de l'entreprise et impliquerait, pour ceux qui le défendent, de ne pas faire de vagues – comme ils disent – sous peine de nuire au projet.

En même temps que la CGT popularisait ce projet (tracts, journée portes ouvertes), les discussions sur le « plan social » du patron se poursuivaient. En plus des licenciements, le patron se proposait de modifier

les contrats de travail des salariés restant à l'entreprise, de réduire les salaires de 15 à 20 % ainsi que l'effectif par machine, ce qui a provoqué le rejet unanime du plan social. Finalement, le 6 mars, la grève a été décidée.

L'imprimerie de Corbeil appartient à la multinationale canadienne Québecor. De 3 474 salariés en France en 2003, l'objectif des actionnaires du



groupe est de faire descendre l'effectif à seulement 2 000 à la fin de cette année. Les sites de Lille, Mary (Seine-et-Marne)

sont sur la sellette et celui de Strasbourg devrait fermer.

Le 13 mars, alors que la détermination des salariés n'était pas entamée et que le patron n'avait absolument rien lâché, la direction de la CGT a proposé l'arrêt de la grève et la reprise du travail. Le sentiment d'un certain nombre de travailleurs est qu'en intervenant de la sorte, la Fédération de l'imprimerie CGT a tout simplement brisé le mouvement. Mais il est vrai que depuis le début du mouvement, la Fédération CGT n'a jamais encouragé la grève qui, à ses yeux probablement, ne pourrait que compromettre le « projet industriel ».

Correspondant LO

Quand maire et patron ne font qu'un

Serge Dassault, milliardaire et patron de presse, maire de Corbeil-Essonnes, a publiquement et violemment critiqué l'intervention des salariés d'Hélio dans un conseil municipal. Et, tout en cherchant à discréditer la lutte des salariés de l'usine, il a fait voter une motion de soutien au maintien de l'entreprise sur Corbeil (la taxe professionnelle l'inté-

resse !) par sa majorité municipale. Il a fait circuler des tracts mensongers, distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la ville, où il dénonce les prétendues « dégradations » provoquées par une manifestation coup de poing des ouvriers de l'usine, un matin, devant la mairie. Les « dégâts » ? Quelques centaines de mètres de papier répandus sur la place !

Les travailleurs veulent des garanties !

Sollicité pendant sa visite à l'usine, lors de la journée portes ouvertes, Dassault a garanti aux patrons de Québecor, entreprise qui imprime certains magazines de son groupe de presse, cinq années de travail si celui-ci était effectué à Corbeil. La direction de Québecor a accepté l'hypothèse, mais en précisant que cela n'empêcherait pas l'arrêt prévu des deux rotatives et que toute une partie du travail serait envoyée sur d'autres sites.

Les dirigeants de Québecor maintiennent donc leur projet de licenciements. C'est dire si un « projet industriel », même soutenu par la CGT, ainsi que par Dassault et le Conseil général à majorité socialiste, est un leurre pour les salariés. Ces derniers ne peuvent compter que sur leurs forces et leur détermination pour obtenir les garanties qu'ils réclament quant à leur avenir.

Total engrange 12 milliards et annonce... trois fermetures d'usines !

Il n'y aura eu que deux semaines entre l'annonce des profits historiques de Total et l'annonce des fermetures des usines de sa filiale à 100 % Arkéma : les usines de Villers-Saint-Paul, dans l'Oise, et de Carling et Dieuze, en Moselle.

Total a annoncé triomphalement le 15 février 12 milliards d'euros de bénéfice net après impôts, soit +31 %, ajoutant 35 % aux dividendes distribués aux actionnaires. Une note annonçait de façon neutre qu'« un apport-scission, concernant Arkéma, allait être proposé aux actionnaires le 12 mai prochain ». La préparation de cet « apport-scission » se fait ainsi avec la fermeture de trois usines, et menace directement 93 emplois sur le seul site de Villers-Saint-Paul.

Mais pendant que les postes sont supprimés et que la vie de dizaines de familles va être remise en cause, les affai-

res continueront à prospérer sur le même site de Villers-Saint-Paul où Total exploite son usine de Cray-Valley. Et cela n'empêche pas les patrons et tout le personnel politique ou médiatique attaché à leur service de clamer sur tous les tons que les bonnes affaires des patrons sont la garantie des emplois de leurs salariés !

En 2005, déjà, une partie des bénéfices de Total s'était faite avec la peau de ses ouvriers, en particulier ceux de Mapa, qui sont dans le giron d'Hutchinson, autre filiale de Total. Non seulement les bénéfices des patrons ne représentent en aucun cas une garantie d'emploi pour les salariés, mais c'est au contraire bien souvent en supprimant des emplois qu'ils augmentent leurs bénéfices.

Paul SOREL

• Nos lecteurs écrivent :

Comau-France – Trappes (Yvelines) Grève pour faire payer les licenciements

Comau-France est la filiale française d'une société italienne appartenant à Fiat.

En France, Comau est le résultat de la fusion de deux sociétés, Renault Automation et Sciaky. Nous fabriquons des biens d'équipement pour Renault et Peugeot.

Après restructuration et plusieurs déménagements, seuls deux sites subsistent : Trappes (Yvelines) pour les services administratifs et techniques et Castres (Tarn) pour la fabrication.

Fin décembre 2005, la direction annonce 98 licenciements sur les 400 salariés de Trappes. Elle précise que l'usine de Castres et le service « ingénierie » de Trappes (150 salariés) ne seront pas touchés.

Tout de suite la riposte, à l'appel des syndicats CFDT et CGT, s'organise. Les objectifs sont de limiter les licenciements et ensuite d'obtenir les mêmes indemnités que lors d'un plan précédent, qui donnait 15 000 euros minimum plus 800 euros par année d'ancienneté en plus des indemnités de licenciement conventionnelles.

Durant les trois mois de pro-

cedure, la tactique a été de décréter la grève totale à Trappes à chaque réunion du Comité central d'entreprise (CCE).

À l'appel des syndicats, les travailleurs se rassemblaient en assemblée générale, envahissaient la salle de réunion pour interpeller la direction, puis partaient en défilé dans tous les services.

Partout, les appels à la solidarité faisaient grossir le cortège des grévistes.

À l'ingénierie, il a fallu être plus persuasif car là les salariés ne se sentaient pas concernés. Les grévistes s'installaient dans les allées et tapaient sur les meubles métalliques. Le chahut était tel qu'ils s'arrêtaient de travailler et quittaient leur poste.

En tout, nous leur avons fait une vingtaine de visites.

Le premier résultat de nos actions a été de réduire le nombre des licenciements, qui peu à peu est passé de 98 à 70, soit 28 emplois de sauvés.

Ensuite nous avons obtenu des améliorations sur le contenu du plan social.

Restaient les indemnités. Le mot d'ordre de « non aux licen-

ciements » est devenu « Fiat licencié, Fiat doit payer ». Aussi, pour bien nous faire entendre, par trois fois nous sommes allés envahir le siège de Fiat, situé lui aussi à Trappes.

La colère et la détermination des grévistes étaient très fortes car la direction ne voulait donner que la moitié du plan précédent. Notre lutte s'est terminée par cinq jours de grève consécutifs et la direction a fini par lâcher 10 000 euros minimum et 750 euros par année d'ancienneté.

Certains grévistes trouvaient cela insuffisant et parlaient d'occuper l'usine.

Mais, chacun ayant fait ses comptes et constaté que le gain individuel allait de 2 000 à 10 000 euros, la majorité de l'assemblée générale des grévistes décida d'accepter le compromis.

Toutes les actions ont été suivies par plus d'une centaine de travailleurs, soit environ 90 % des salariés concernés par ce plan. Le sentiment général est que c'est notre lutte collective qui a contraint la direction à reculer et à payer.

Un lecteur

• Gaz de France et EDF

Après la privatisation de GDF, une riposte syndicale lente à venir

La riposte des fédérations syndicales CGT, FO et CGC de Gaz de France se sera fait attendre. Elle aura lieu finalement le jeudi 23 mars, sous forme d'une journée d'action dont on ignore encore les modalités.

Il aura donc fallu près d'un mois après l'annonce de la fusion Suez-Gaz de France, qui équivaut à la privatisation de GDF, pour qu'il y ait une riposte unitaire. Et encore, deux fédérations, CFDT et CFTC, en sont encore à consulter leurs adhérents avant de décider quelque chose, et de se rallier ou non aux autres.

Pourquoi de tels atermoiements ? Les dirigeants syndicaux ont prétendu vouloir éviter « tout amalgame » avec les mouvements contre le CPE. Du coup, ils ont repoussé l'action des gaziers et électriciens le plus tard possible. Ce qui n'empêchera peut-être pas qu'ils soient quand même rattrapés par le mouvement anti-CPE.

Plusieurs dirigeants syndicaux ont aussi déclaré qu'il fallait « expliquer un certain nombre de choses aux agents ». En fait, les travailleurs ont immédiatement compris que le projet de fusion GDF-Suez était un mauvais coup contre eux et que cela entraînerait la poursuite de l'aggravation des conditions de travail qu'ils connaissent déjà depuis des années. Ce sont donc plutôt les dirigeants syndicaux qui ont, semble-t-il, eu du mal à comprendre. L'immense majorité des militants syndicaux de base, pour ne pas dire la totalité, sont d'ailleurs mécontents et parfois protestent contre tout ce temps perdu, et c'est à peu près la même chose au niveau de l'ensemble du personnel.

Il y a bien eu une riposte limitée, le 7 mars, sous forme de rassemblements (à Paris notamment), mais organisés par des syndicats locaux, pas par les fédérations. Et lundi 13 mars, des gaziers ont bloqué les

ports méthaniers de Montoir-de-Bretagne et de Fos-sur-Mer, ainsi que certains stockages souterrains. « Un premier coup de semonce », a déclaré Imbrecht, le secrétaire de la fédération Energie CGT, le syndicat qui a la majorité absolue à EDF-GDF. L'ennui c'est que personne, dans la région parisienne par exemple, n'avait été prévenu. Et le lendemain les dirigeants syndicaux parisiens ne savaient même pas ce qui s'était passé exactement la veille. Curieuse façon de mobiliser les travailleurs et de préparer l'action...

Cependant les travailleurs et les militants les plus combattifs tiennent maintenant, même s'ils déplorent le temps perdu à réagir, à ce que la journée du 23 mars soit réussie. Reste encore à savoir ce que les fédérations syndicales veulent vraiment en faire...

Correspondants LO

• Timken – Vierzon

La direction cède en partie

Chez Timken, à Vierzon, la grève avec occupation a commencé le mercredi 1er mars contre les 194 suppressions d'emplois annoncées.

Le lundi 6 mars, la direction assignait en justice des travailleurs qui se trouvaient devant l'entreprise, demandant, comme le font à chaque fois les patrons, des sommes considérables, sous prétexte du « blocage de l'entreprise ». Le lendemain, mardi 7 mars, elle entamait des négociations avec les délégués syndicaux, à Bourges. Le mercredi 8 mars fut la journée décisive.

À 10 h 30, lors de l'assemblée générale des grévistes convoquée par les trois syndicats CGT, CFDT, CGC, une délégation de ceux-ci a présenté les résultats des négociations. La direction proposait 20 000 euros de prime de licenciement, 1 000 euros par année d'ancienneté pour les licenciés. Un certain nombre de travailleuses et de travailleurs pouvaient partir en FNE ; les intérimaires licenciés ne toucheraient rien.

Les discussions se sont alors engagées. Tout le monde voyait qu'il s'agissait d'un réel recul puisque la direction ne parlait jusque-là que de 1 500 à 4 500 euros de prime de départ. Mais beaucoup pensaient que la direction, qui commençait à manquer de pièces pour alimenter ses commanditaires (et notamment Peugeot) pouvait céder sur ce qui était considéré comme le minimum : 30 000 euros et 1 500 euros par année d'ancienneté.

Les syndicats, quant à eux, étaient satisfaits de l'accord et le faisaient savoir. Dans cette grève, les délégués ont laissé faire mais n'ont jamais pris d'initiative, et l'un des délégués a même présenté les syndicats comme les « tampons » entre la direction et les travailleurs. Et lors de l'assemblée générale du mercredi, ils annoncèrent la couleur en disant : « Nous n'obtiendrons pas mieux. »

C'est dans ces conditions que les grévistes ont voté à bulletin secret sur la continuation ou non de l'occupation. Le vote donnait 111 voix pour la poursuite du blocage, 102 contre. La proposition de l'intersyndicale

était donc rejetée, mais le groupe le plus combatif, avec l'épée de Damoclès de 35 assignations au tribunal, se sentant isolé, hésitait à poursuivre une occupation qui devenait difficile à tenir.

Finalement, après bien des discussions, les clés furent rendues à la direction et, le lendemain, le travail reprenait.

À la manifestation de soutien du jeudi 9 mars, appelée par l'UL CGT de Vierzon, les travailleuses et travailleurs de l'entreprise présents continuaient les discussions. Beaucoup de futurs licenciés étaient inquiets pour leur avenir, se demandaient comment les annonces de licenciements se feraient, et avaient le sentiment qu'il aurait sans doute été possible d'obtenir plus d'une entreprise qui accumule des bénéfices records.

Tous n'en étaient pas moins contents de leur semaine d'occupation, d'avoir fait reculer la direction et démontré que c'est par la lutte que l'on peut se faire respecter.

Correspondant LO

• SNCF

Les bénéficiaires au plafond les salaires et les effectifs au plancher

La SNCF se vante de résultats financiers mirobolants pour l'année 2005, avec plus d'un milliard d'euros de bénéfices, contre 400 millions en 2004.

L'entreprise peut ainsi « afficher son meilleur résultat historique », a annoncé Louis Gallois, son président, qui ambitionne des résultats encore meilleurs pour l'année prochaine : « L'entreprise est saine, ambitieuse et va partir à l'offensive », dit-il.

Si une partie du 1,3 milliard de bénéfices de 2005 correspond à la vente par la SNCF d'un certain nombre de ses participations dans d'autres entreprises (par exemple dans Cegetel, dans la Société Hydroélectrique du Midi), une grosse partie revient à l'augmentation de la productivité, c'est-à-dire en clair aux économies sévères que la direction pratique dans tous les secteurs.

Malgré toutes les campagnes de publicité concernant les embauches, la SNCF continue à supprimer des emplois, à ne pas remplacer tous les travailleurs qui partent en retraite, et a recours de plus en plus aux contrats précaires. 2 750 suppressions d'emplois sont programmées pour l'année en cours, qui s'ajoutent aux 14 000 enregistrées depuis trois ans, alors que le trafic est en augmentation et donc que le travail s'intensifie dans tous les secteurs.

Aux guichets de vente des grandes gares, les vendeurs sont de moins en moins nombreux et les pressions tatillonnes exercées par des cadres aux aguets, prêts à sanctionner, sont de plus en plus sensibles. Le recours au travail précaire se généralise : en particulier dans les bureaux, beaucoup de jeunes, de femmes, sont employés en CDD, comme contractuels, à temps partiel, tous payés au minimum et ne bénéficiant d'aucun des quelques avantages liés au statut de cheminot. Le recours à la sous-traitance devient la règle, y compris dans les ateliers. L'entretien

du matériel est revu à l'économie, en espaçant encore les révisions, en accélérant les cadences, faisant en sorte que tout ce qui concerne le nettoyage des rames et leurs visites après chaque parcours soit le plus rapide et donc le plus succinct possible.

Les économies concernent bien sûr les salaires, bloqués depuis des années alors que le tiers des travailleurs de la SNCF gagnent environ 1 000 euros par mois. Le vieux système, totalement injuste, d'augmentations par notations individuelles, qui permettait à quelques-uns de recevoir quelques points d'augmentation, est lui-même resserré et encore plus arbitraire. Tous les prétextes sont bons à la direction pour rejeter une notation. Faire parfaitement son travail, avec la reconnaissance officielle de ses chefs, mais avoir un caractère un peu trop affirmé, suffit à se faire marquer d'une croix rouge et refuser toute avancée salariale. Plus de travail, moins de salaire, telle est la réalité pour les cheminots, tandis que les tarifs imposés aux voyageurs augmentent. Car ce prétendu service public devient de plus en plus cher pour les voyageurs.

De tout cela, évidemment, Gallois ne se vante pas. La façon dont l'ensemble de la SNCF est en train d'être réorganisé, restructuré, annonce la poursuite d'une politique qui consiste à en faire une entreprise comme une autre, tournant de plus en plus ouvertement le dos à sa mission officielle de service public, affichant sa volonté de faire des profits en attendant, peut-être, de céder les établissements et les secteurs les plus juteux aux appétits privés. En attendant, l'annonce de ce milliard d'euros de profit réalisé avec le travail et la santé des travailleurs pourrait bien être ressenti comme une provocation méritant une réponse à la mesure de ce qui manque chaque fin de mois, au bas des feuilles de paie.

Correspondants LO

• Présidentielle

Ordre, travail, famille, la devise Royal

« Il est temps de redonner de la valeur au travail et à l'effort », « de donner aux jeunes le sens de l'effort et de la réussite », « de remettre dans ce pays un ordre juste et une sécurité durable ».

« Travail, effort, ordre », telle semble être la devise de Ségolène Royal.

Question travail, il est vrai qu'en 2000, lorsque cette dame était au ministère de l'Éducation nationale l'adjointe d'Allègre, qui prétendait « dégraisser le mammouth » de ce ministère, elle avait déjà rêvé pour sa part de supprimer un certain nombre de zones d'éducation prioritaire et d'allonger le temps de travail des enseignants, c'est-à-dire en fait de réduire la qualité de l'encadrement scolaire.

La grève dans l'Éducation nationale avait mis fin à ses fonctions, comme à celles d'Allègre, et calmé leurs ardeurs en la matière.

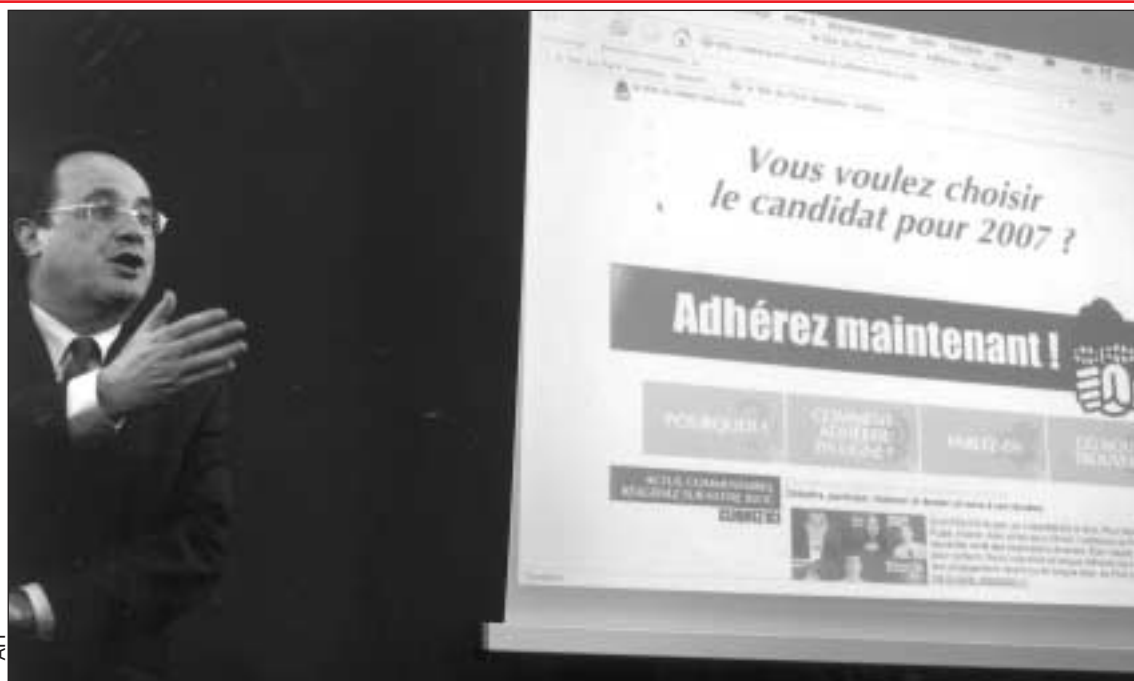
Plus récemment, elle avait tressé des lauriers au Premier ministre britannique Blair, vantant notamment son bilan

en matière d'emploi des jeunes « en utilisant plus de flexibilité, mais aussi plus de sécurité ». La flexibilité, qui bénéficie au patronat, n'a pas d'effet positif sur l'emploi, contrairement à ce que disent les partisans du CPE aujourd'hui en France.

Parmi ses valeurs, Ségolène Royal a soigné son image de défenseur de la famille. Après le travail et l'ordre, pour être complet, il ne manque plus qu'un couplet sur la patrie.

En vue de la prochaine sélection pour connaître qui portera les couleurs du PS, chaque prétendant a son créneau. Ségolène Royal a choisi le sien : elle vise les électeurs du centre, voire de la droite, sur la base d'un discours qui sonnera bien à leurs oreilles. Quant à ses rivaux au sein du PS, s'ils n'ont pas craint de tenir des propos machistes au sujet de sa candidature, ils sont plus discrets sur cette opération de séduction vers l'électorat de droite.

Michel ROCCO



20 euros pour se payer son candidat. C'est pas cher !

• Parti Socialiste

Opération adhésion à prix bradé

L'été dernier, l'UMP s'était vantée des nombreux nouveaux adhérents pêchés en faisant la tournée des plages. Voilà maintenant le Parti Socialiste, dans les personnes de François Hollande et de Jack Lang, qui lance une campagne d'adhésion à prix réduit : 20 euros pour l'année, tarif

unique jusqu'au 1^{er} juin.

Cette campagne intervient en pleine bagarre entre candidats à la candidature socialiste. La carte proposant l'adhésion le souligne : « Voulez-vous choisir le candidat pour 2007 ? (...) Adhérez avant le 1^{er} juin. » Du coup, certains présidentiables flairant une embrouille et

critiquent ces adhésions à bas prix, comme Fabius. Histoire de pouvoir crier à la magouille, si d'aventure il n'est pas le candidat choisi.

Et avec tout ça, on attend toujours de savoir à quoi les uns et les autres s'engagent s'ils sont élus.

Vincent GELAS

• Il y a 50 ans, le 12 Mars 1956

Le PCF votait les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet

« Le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes les mesures exceptionnelles commandées par les circonstances, en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire » : voilà ce que précisait le texte qui fut adopté à l'Assemblée nationale, le 12 mars 1956, par 455 voix, y compris celles des 146 députés du Parti Communiste Français, contre 76.

Le gouvernement du socialiste Guy Mollet avait ainsi sollicité et obtenu des « pouvoirs spéciaux » afin de disposer en Algérie des moyens d'intervention qui lui sembleraient bons, sans même en référer à l'Assemblée nationale.

Un gouvernement élu pour faire la paix...

En janvier 1956, le front électoral constitué sous l'étiquette de « Front républicain », et composé essentiellement de socialistes et de radicaux, avait obtenu la majorité parlementaire en laissant entendre qu'il allait faire la paix en Algérie. Les formules volontairement floues permettant toutes les interprétations.

Le gouvernement se mit en

place dans une situation marquée par l'opposition virulente de l'extrême droite d'Algérie. Celle-ci s'opposait à toute modification de la situation coloniale et dénonçait le « bradage » de « l'Algérie française » que préparait – selon elle – le nouveau gouvernement, à direction socialiste.

Dès le début du mois de février, après un voyage à Alger au cours duquel il fut accueilli par des manifestations d'hostilité de la part de cette extrême droite, Guy Mollet obtempéra. Il nomma comme nouveau gouverneur d'Algérie un socialiste, Robert Lacoste, qui réclama aussitôt des renforts militaires, qu'il obtint sans tarder.

... mais qui accentua la guerre, avec la complicité du PCF.

Le 28 février, tandis que Guy Mollet justifiait à la radio l'envoi de nouvelles troupes en Algérie, *L'Humanité* titrait : « Guy Mollet aux Algériens : guerre à outrance si vous ne déposez pas les armes » et réclamait qu'il entame des négociations et qu'il réalise la paix. Cette prise de position n'allait rendre que plus scandaleux le vote des pouvoirs spéciaux de ses

députés, quelques jours plus tard.

Le 12 mars, le PCF votait la confiance au gouvernement Guy Mollet et lui accordait les pouvoirs spéciaux qu'il réclamait. Lors de son discours à l'Assemblée nationale, Jacques Duclos, au nom du groupe communiste, justifia ce vote en expliquant : « Les pouvoirs spéciaux sont demandés, nous dit-on, pour aboutir rapidement à la paix et pour contraindre, si besoin est, les grands possédants d'Algérie à renoncer à leurs privilèges. » Duclos précisait d'ailleurs que « d'autres déclarations différentes ont été faites aussi, et elles sont relatives à des mesures militaires que nous ne saurions approuver », preuve qu'il ne pouvait ignorer ce que cachaient ces « pouvoirs spéciaux ».

En fait, la direction du PCF s'engageait à ne pas gêner le gouvernement et à faire accepter sa politique par la population et par les travailleurs du pays. Il espérait que le soutien de ses députés au gouvernement Guy Mollet lui vaudrait, en retour, de réintégrer le jeu politique traditionnel, d'autant que le PCF, dans son souci d'apparaître responsable aux yeux de la bourgeoisie française, parlait de « paix en

Algérie », mais se gardait bien de revendiquer le droit du peuple algérien à l'indépendance.

Depuis 1947, avec la Guerre froide, le PCF avait été déclaré infréquentable par tous les autres partis. Après la mort de Staline, en 1953, sa direction avait espéré un changement d'attitude à son égard et n'avait pas ménagé ses offres de services. En vain. En 1954, Pierre Mendès-France avait même refusé d'inclure dans le total des voix pour son investiture celles des députés communistes. Au début de cette année 1956, l'espoir de mettre fin à cet ostracisme passait loin devant tout ce qui concernait le sort du peuple algérien.

Fort de ce chèque en blanc, Guy Mollet allait rapidement intensifier les opérations militaires et il avait d'autant plus besoin de ce soutien que les manifestations de rappelés du contingent qui refusaient de partir se multipliaient, avec l'appui d'une partie de la population, notamment dans les gares.

La guerre d'Algérie intensifiée

Le 17 mars 1956, Guy Mollet signait avec son ministre de la Défense, Bourges-Mau-

noury, celui de la Justice, François Mitterrand, et Robert Lacoste (gouverneur général de l'Algérie) un décret relatif à l'application de la justice militaire en Algérie. Ce décret donnait les pleins pouvoirs à l'armée, qui utilisa la torture à large échelle contre tous ceux qu'elle soupçonnait d'aider le FLN, et les assassina discrètement dans bien des cas. De 200 000 hommes début 1956, les troupes présentes en Algérie passèrent à 450 000 hommes en juillet, afin d'assurer le « quadrillage » de la population que Robert Lacoste réclamait depuis son arrivée en Algérie.

Le slogan électoral « faire la paix », sur lequel les partis du Front républicain s'étaient fait élire, avait laissé place à une guerre menée de façon de plus en plus féroce contre la population algérienne, avec la complicité tacite de la direction du PCF. Ce n'est finalement qu'en juillet 1956 (mais les rappelés étaient alors en Algérie) que les élus du PCF commencèrent... à voter contre la politique de Guy Mollet.

Daniel MESCLA